

La Presse



Une 26^e pour les Yankees
Page S3

Projet Blair: la suite
Page C1



MONTRÉAL | VENDREDI 27 OCTOBRE 2000 | LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE | DEPUIS 1884 | 117^e ANNÉE > NO 8 > 72 PAGES > 6 CAHIERS | 60 C TAXES EN SUS | EST ET NORD-OUEST DU QUÉBEC > HULL-OTTAWA > 70c

DÉSARROI CHEZ LES INVESTISSEURS

L'action de Nortel fait du bungee

RICHARD DUPAUL

L'action de Nortel Networks a repris sa glissade étourdissante hier, perdant jusqu'à 6 % de sa valeur en matinée à Wall Street après un plongeon de 29 % la veille. Cependant, le retour des investisseurs institutionnels en fin de journée a permis au titre d'effacer ses pertes, et l'action a finalement clôturé en hausse de 50 cents à 45,38 \$ US à la Bourse de New York.

Les girations boursières du groupe canadien ont eu un effet direct sur l'indice TSE 300 de la Bourse de Toronto, ajoutant à la confusion des investisseurs. Le TSE 300, qui perdait près de 300 points en début de séance, a terminé en baisse de 83,10 points, ou de 0,87 %, à 9428,74.

Et, comme si ce saut de bungee n'était pas assez pour achever le petit investisseur, la Bourse torontoise a encore trouvé le moyen de cafouiller hier, quand une autre panne informatique a forcé les autorités à suspendre les transactions des actions de Nortel pendant près d'une heure en matinée.

Cette journée éprouvante a pris fin avec un repli de 1,75 à 69,80 \$ de l'action Nortel à Toronto. Les variations différentes du prix du titre à Wall Street et à Bay Street s'expliquent par le fait que les transactions avaient été interrompues mercredi après-midi à Toronto.

La valeur boursière de Nortel, la plus riche des sociétés canadiennes, a fondu de 85 milliards de dollars mercredi après que le fabricant d'équipements de télécommunications eut annoncé des résultats moins vigoureux que prévu mardi soir.

Le rebond de Nortel durant la journée est encourageant, estiment les experts, mais il reste peu convaincant. Aussi, on s'interroge sur la réaction à court terme des

Voir NORTEL en A2

CHRÉTIEN ATTAQUE AU BLOC

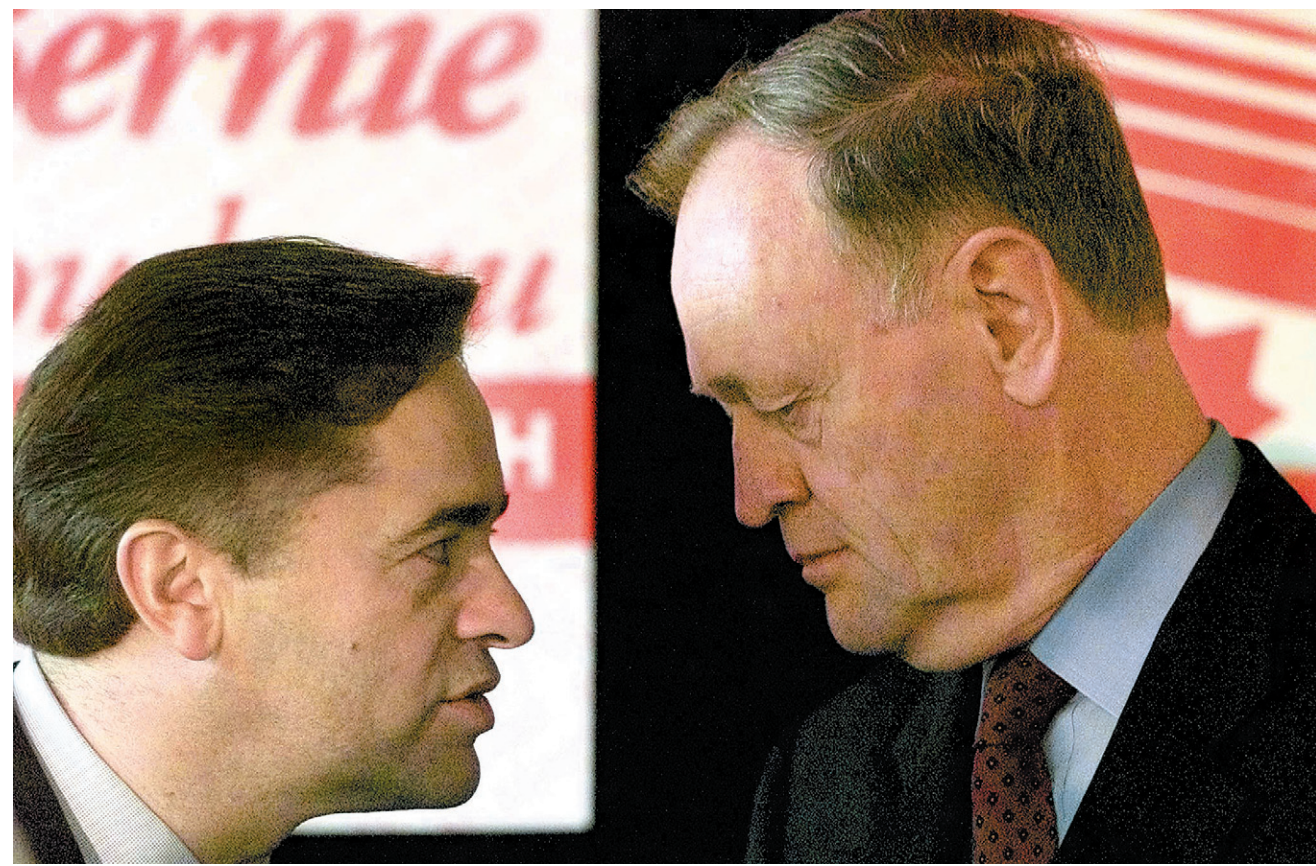


Photo REUTERS

Tentant de regagner la confiance des électeurs des Maritimes qui ont boudé son parti en 1997, le premier ministre Jean Chrétien s'est excusé, hier à Halifax, d'avoir été si dur dans ses compressions budgétaires. Il a également parcouru deux comtés de Terre-Neuve en compagnie de Brian Tobin, nouveau porte-flambeau libéral dans l'est du pays. Sur notre photo, les deux hommes discutent stratégie avant le meeting de Halifax.

« Je serai mort et les conditions gagnantes ne seront pas arrivées », raille-t-il

VINCENT MARISSAL

STEPHEVILLE, Terre-Neuve — Le Québec se porte beaucoup mieux depuis l'adoption de la loi sur la « clarté » et la souveraineté est plus improbable que jamais, affirme Jean Chrétien, qui arrivera demain dans la Belle Province précédé d'une virulente campagne publicitaire du Bloc québécois.

Parti en guerre depuis dimanche contre l'Alliance canadienne de Stockwell Day dans l'Ouest canadien, en Ontario et dans les Maritimes, le chef libéral changera demain sa cible pour rétorquer aux incessantes attaques des souverainistes.

Après avoir passé plus de 35 ans de vie politique à combattre les « séparatistes », le premier ministre sortant n'a rien perdu de sa fougue et la réplique aux publicités du Bloc est déjà prête. Interrogé hier à Terre-Neuve sur cette campagne publicitaire, Jean Chrétien a longuement mitraillé le camp souverainiste.

« Quand on fait une campagne négative comme celle-là, c'est que l'on n'a pas grand-chose à discuter de la politique que nous avons avancée, a-t-il d'abord répliqué. Et c'est drôle parce que c'est un parti qui est en faveur de l'indépendance, qui dépense des millions (en publicité) et ils n'en parlent même pas dans leur programme, c'est leur option et ils la cachent.

« Est-ce que c'est très honnête intellectuellement que d'être un parti séparatiste et de le cacher aux citoyens? Moi je suis fédéraliste, je pense que vous vous en doutez, et ce n'est caché nulle part. »

Le premier ministre devait en principe être de passage à Québec aujourd'hui, mais l'horaire de

Voir CHRÉTIEN en A2

ÉLECTIONS 2000

Stockwell Day évite les charbons ardents... pour l'instant

Les débats des chefs calqués sur ceux de 1997

Duceppe remet la souveraineté à l'ordre du jour

Le NPD préfère un gouvernement minoritaire à l'arrogance des libéraux

Pas de panique au PLC ni au Bloc

- pages A6 à A8

Plaque tournante de la drogue au Canada

Le port de Montréal s'est taillé une très mauvaise réputation auprès des policiers

ANDRÉ CÉDILOT

LA RÉPUTATION du port de Montréal comme l'une des plaques tournantes du trafic de drogue au Canada s'est confirmée une fois de plus avec la saisie de 11,5 tonnes de haschisch à Durban, en Afrique du Sud.

En partance du Pakistan, l'importante cargaison de cannabis d'une valeur marchande de 132 millions était en transit sur le continent africain, avant d'être acheminée à Montréal. Elle devait arriver ici à bord du navire *Lykes Winner*, le 2 novembre prochain, a appris *La Presse*.

Le haschisch était dissimulé dans des boîtes en carton étiquetées « lait », au milieu d'un conteneur plein de couvertures destiné à une entreprise montréalaise spécialisée dans l'importation de ce type de marchandise.

Comme c'est généralement le cas lors de saisies de cette importance, les contrats de transport maritime avaient été falsifiés. Une fois au port de Montréal, le chargement aurait été soigneusement déplacé, puis entreposé de façon à faciliter sa sortie en douce par les trafiquants.

Pas plus tard que la semaine dernière, 5,4 autres tonnes de haschisch en provenance d'Afrique du Sud avaient été confisquées au quai 60 du port de Montréal. La drogue avait été transportée dans les cales du... *Lykes Leader*, appartenant également à une compagnie enregistrée aux Bahamas.

Les policiers avaient alors affirmé que la cargaison était commanditée par les riches trafiquants du gang de l'Ouest. Grâce à la complicité d'employés, ces criminels d'expérience exercent une emprise sur le port de Montréal, ont dit sans détour les limiers montréalais, au dam de la direction du Port et du syndicat des débardeurs. En

Voir PLAQUE en A2

Les frères ennemis tentent de calmer le jeu en Côte d'Ivoire

d'après AP et AFP

ABIDJAN — Débarrassée du général Gueï, la Côte d'Ivoire ne semble pas pour autant tirée d'affaire. Les partisans de Laurent Gbagbo, qui a officiellement été intronisé à la présidence dans la soirée d'hier, et ceux de son rival Alassane Ouattara ont appelé au calme après une journée d'affrontements entre leurs troupes sur fond de confrontation ethnico-religieuse, qui ont fait plusieurs dizaines de morts dans le pays.

Après avoir prêté serment dans un palais présidentiel en état de siège, Gbagbo a annoncé qu'il nommerait « tout de suite » un premier ministre et formerait un « gouvernement d'ouverture » ce

matin. Il a exclu de nouvelles élections.

« Tout de suite après cette cérémonie, j'irai dans le bureau présidentiel signer un décret nommant un premier ministre. Demain, le gouvernement sera formé et à 15h (locales) il se réunira », a déclaré Gbagbo, président du Front populaire ivoirien (FPI, socialiste).

« Je tends la main à tout le monde », a-t-il dit, ajoutant qu'il avait invité les responsables du Rassemblement des républicains (RDR, libéral) de l'ancien premier ministre Alassane Ouattara à le rencontrer cette nuit « pour discuter ». Il a également annoncé le respect du calendrier électoral élaboré précédemment, qui prévoit des législatives pour 10 décembre.

Au cours de l'investiture, Ouattara était toujours réfugié à la résidence de l'ambassadeur d'Allemagne, dans le quartier chic de Cocody, à Abidjan, où il a trouvé asile après l'attaque de sa résidence dans la matinée par des gendarmes ralliés aux partisans du FPI.

Hier soir, des responsables du FPI et du RDR sont apparus ensemble à la télévision d'État pour appeler leurs partisans à cesser les affrontements. D'autres responsables d'associations, de syndicats et de partis se sont succédé pour exhorter la population au calme.

Pourtant, moins d'une journée après avoir fait fuir, vers le Bénin

Voir FRÈRES en A2

AUJOURD'HUI DANS LA PRESSE

Actuel	cahier B	Horoscope	D14
Arts, spectacles, cinéma		Le bridge	E2
	cahier C	Le monde	A11-A13
- horaire spectacles	C4	Loteries	A2, A12
- horaire télévision	C4	Mots croisés	E5, S10
- télévision	C3	Mot mystère	E5
Bandes dessinées	E5	Petites annonces	
Boisvert Yves	E1	- immobilier	D13, D14
Décès	E6, E7	- marchandises	D14
Économie	cahier D	- emploi	D14, D15
Éditorial	A14	- automobile	D15, E7
Êtes-vous observateur		- affaires	D2
	D13	Politique	A6-A8
Feuilleton	E5		
Forum	A15		

MÉTÉO Voir page S16
Plutôt nuageux
Maximum 18, minimum 4

1
3
4
6

NOS CHRONIQUEURS

>YVES BOISVERT



Le laxisme qui tue
PAGE E1

>LOUISE COUSINEAU



Pas de CBF Bonjour pour Lester
PAGE C3

>MICHEL BLANCHARD



Le bonheur est à Maurice-Richard
PAGE S5



DEMAIN DANS LA PRESSE

Les caractères de Molière

Molière un jour Molière toujours. L'intemporel auteur dramatique fait un miniblitz sur nos scènes à compter de la semaine prochaine. Un événement ? Rare synchronisme en tous les cas. Ouvrant dans l'ordre, et à quelques jours d'intervalle, *Le Malade imaginaire* (au Gesù), *Dom Juan* (au TNM) et *L'École des femmes* (au Théâtre Denise-Pelletier) donnent la vedette respectivement à Jean-Pierre Chartrand, David Boutin et Évelyne Rompré. Un hypocondriaque, un séducteur et une amoureuse ingénue. Des archétypes qui persistent. Jennifer Couëlle s'est entretenue avec ceux qui, sous peu, leur donneront feu et flammes.



À lire demain dans le cahier Arts et Spectacles.

POUR NOUS JOINDRE

La Presse 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9
www.cyberpresse.ca

RÉDACTION (514) 285-7070

Nouvelles générales
general@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-6808

Éditorial, Forum
edito@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-4816

Actuel
actuel@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-6808

Auto, Mon toit, Santé Voyages
aso@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-4809

Quoi faire aujourd'hui
andre.cloutier@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-6808

Arts, Spectacles, Cinéma, Livres
arts@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-4814

Économie
econo@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-4809

Sports
sports@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 350-4854

Têtes d'affiche
denis.lavoie@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-6808

RENSEIGNEMENTS (514) 285-7272
PROMOTION (514) 285-7100
COMPTABILITÉ (514) 285-6892
RECouvreMENT (514) 285-6900

PUBLICITÉ
Les petites annonces : (514) 285-7111
Télécopieur : (514) 848-6287
Lundi au vendredi : 8 h 00 à 17 h 30
Décès et remerciements : (514) 285-6816
Lundi au vendredi : 8 h 30 à 17 h 30
Détailants : (514) 285-6931
National et Télé-Plus : (514) 285-7306
Carrières et professions, Nominations : (514) 285-7320

ABONNEMENT (514) 285-6911
Par télécopieur : (514) 285-7039
Lundi au vendredi : 6 h 30 à 17 h 30
Samedi : 7 h à midi / Dimanche : 7 h à 11 h

Envois de publication canadienne
Contrat de vente numéro 0531650 Port de retour garanti.
(USPS003692) Champlain N. Y. 12919-1518

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de La Presse et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous droits de reproduction des informations particulières à La Presse sont également réservés.

LOTÉRIES | **LA QUOTIDIENNE** > À trois chiffres : **056** > À quatre chiffres : **2992**

SUITES DE LA UNE

PLAQUE

Suite de la page A1

janvier dernier, trois saisies similaires totalisant 21,8 tonnes de haschisch ont été faites dans le port de Montréal. Au même moment, une cargaison de 10 tonnes à destination de Montréal était interceptée dans le port de New York. Depuis le début de l'année, c'est tout près de 40 tonnes de haschisch qui devaient entrer clandestinement à Montréal !

« Tous ces conteneurs, c'est seulement ce qu'on a réussi à confisquer. Il en rentre combien d'autres comme ceux-là sans qu'on le sache ? » demandent tout haut les policiers, tout en qualifiant le port de Montréal de véritable passoire de drogue et d'autres marchandises illicites. Pour le gang de l'Ouest, « Big is wonderful », ironisent les enquêteurs.

La presque totalité de ces énormes quantités de haschisch est écoulée partout au Québec et dans le reste du Canada. Selon les policiers, les Américains sont peu friands de ce type de drogue. C'est ce qui explique qu'on leur expédie plutôt de l'héroïne, de la cocaïne et des drogues chimiques et, depuis peu, de la marijuana cultivée ici même.

Outre la confiscation de ces énormes quantités de haschisch, le gang de l'Ouest a perdu, ce mois-ci, deux hommes clés, Georges

Neill, 53 ans, et Gary Maybee, 39 ans. Le premier a été arrêté à Vancouver et l'autre, à Montréal.

Installé depuis une bonne quinzaine d'années dans l'Ouest canadien, l'ancien Montréalais Georges Neill serait à la tête d'un réseau canado-soviétique qui a trempé dans le trafic de 240 kilos de haschisch et 100 000 comprimés d'ecstasy.

Neill, qui profitait d'une libération conditionnelle, n'a pu obtenir de cautionnement. Il est actuellement incarcéré dans un pénitencier de la Colombie-Britannique. Deux de ses complices, dont Maybee, ont été arrêtés à Montréal. L'autre a été identifié comme étant Thomas Dunn, 40 ans, de Verdun.

Maybee et Dunn ont été accusés vendredi dernier au palais de justice de Montréal en marge de la saisie des 100 kilos de haschisch trouvés dans un véhicule garé sur la 5^e Avenue, à Verdun. Ce coup de filet, note la GRC, a empêché la vente dans la rue de 100 000 doses de cannabis.

Payés de 200 à 500 \$ le kilo dans les pays producteurs comme le Pakistan, le haschisch noir est revendu au gros de 8000 à 12 000 \$ à Montréal. Les usagers le paient de 10 à 15 \$ le gramme aux petits revendeurs de rue.

campagne a été changé hier soir, et la visite remise à demain.

M. Chrétien se rendra à Moncton ce matin, puis à Ottawa où il doit accueillir le premier ministre belge à la conférence « Libéral international ». L'arrêt à Chicoutimi, prévu demain, a été carrément effacé de la tournée. Le candidat libéral dans Chicoutimi est le député André Harvey, un transfuge du Parti conservateur.

En avance dans les sondages au Québec, M. Chrétien semble mourir d'envie d'en découdre avec le Bloc, qui en fait son vilain préféré jusque dans ses messages publicitaires. « Je pense que ce sont des gens déconnectés qui n'ont absolument rien à offrir dans le futur, a-t-il dit. Le Québec va mieux qu'il allait depuis qu'on ne parle plus de séparation, depuis que l'on a passé le bill sur la clarté. »

Plus personne ne veut entendre parler de référendum et de souveraineté, pas même le Bloc, poursuit M. Chrétien, en se moquant de Gilles Duceppe qui prédit un référendum au cours des quatre prochaines années.

« Les conditions gagnantes, ça fait longtemps qu'ils en parlent, reprend-il. Tous les six mois, ils nous disent, ça va être dans six mois. Au printemps, ils disent que ce sera à l'automne, à l'automne, ils disent que ce sera au printemps. Vous se-

rez mort et je serai mort et les conditions gagnantes ne seront pas arrivées. »

Le chef libéral rejette aussi les reproches de Stockwell Day en affirmant que le leader de l'Alliance est obligé de reculer vingt ans en arrière pour le traiter de pire ministre des Finances du Canada.

L'assurance-emploi

De passage en Nouvelle-Écosse et à Terre-Neuve, le chef libéral a tenté de regagner du terrain là où son parti a le plus souffert depuis quelques années : la réforme de l'assurance-emploi.

Les libéraux avaient prévu adopter une loi tout juste avant les élections pour assouplir les normes d'admissibilité du régime, mais le projet de loi est mort au feuilletton dans la précipitation précédant les élections. Du coup, le premier argument du Parti libéral dans l'Est mourait aussi au feuilletton.

Qu'à cela ne tienne, a annoncé de façon impromptu le premier ministre hier après-midi à Corner Brook, dans l'ouest de Terre-Neuve : « Nous voterons ce projet de loi quand nous aurons repris le pouvoir et les bénéficiaires de la loi seront rétroactifs. »

Principale raison de leur dégringolade dans les provinces de l'Atlantique lors des élections de 1997, la réforme de l'assurance-emploi

est devenue un symbole politique majeur dans cette partie du pays. Les libéraux promettent d'assouplir le régime comme prévu, à condition d'être réélus, évidemment.

La principale mesure, celle de l'intensité, touche les travailleurs saisonniers qui perdaient 1 % de leurs prestations à chaque fois qu'ils revenaient à l'assurance-emploi. À la première demande, le chômeur touchait 55 % de son salaire en assurance-emploi, puis 54 % à la deuxième demande, puis 53 %, et ainsi de suite jusqu'au plancher de 50 %.

Cette mesure honnie dans l'Est sera abolie, avec effet rétroactif au 1^{er} octobre 2000, si les libéraux gardent le pouvoir. Le gouvernement sortant promet aussi de hausser le seuil de revenu annuel au-delà duquel le fisc récupère une partie des prestations versées.

Ce seuil passe de 39 000 \$ par année à 48 000 \$. C'est donc dire qu'un contribuable qui a touché du chômage pendant l'année pourra gagner jusqu'à 48 000 \$ au total dans cette année avant de devoir remettre une portion de ses prestations à Ottawa.

Enfin, le niveau des cotisations, qui devait passer de 2,40 \$ à 2,25 \$ par tranche de 100 \$ de revenu avec l'adoption du projet de loi, sera appliqué de façon rétroactive au 1^{er} janvier pour couvrir toute l'année.

FRÈRES

Suite de la page A1



Laurent Gbagbo

semble-t-il, le putschiste Robert Guéi, la rue était encore en proie à la violence hier, la situation se calmant dans l'après-midi après l'intervention massive des forces de l'ordre.

L'affrontement entre les deux rivaux politiques suit les fractures ethniques et religieuses du pays : Ouattara représente le Nord musulman, Gbagbo les nombreuses tribus du Sud chrétien et animiste.

Toute la journée d'hier, les militants RDR et ceux du FPI se sont affrontés à Abidjan et dans plusieurs villes de province. Ces heurts ont fait au moins 36 morts à Abidjan et au moins quatre dans trois grandes villes de province de l'ouest du pays.

Au moins trois personnes ont été brûlées vives à Yopougon, quartier populaire d'Abidjan, d'où fuyaient de nombreux musulmans après l'incendie de trois mosquées.

Vrais Ivoiriens

Dans la banlieue de Cocody, des bandes de jeunes, se qualifiant eux-mêmes de « vrais Ivoiriens », le visage peint de bandes blanches, armés de gourdins cloutés et de machettes, menaçaient de tuer Ouattara le « Burkinabé ». Des milliers de personnes en colère circulaient dans de nombreux quartiers,

dans un climat de tension extrême, les forces paramilitaires les dispersant à coups de grenades lacrymogènes.

Le pays entier, où le couvre-feu a été prolongé et l'état d'urgence décrété, était gagné par les troubles : à Gagnoa, dans l'Ouest, les affrontements faisaient rage entre la police et les partisans de Ouattara, tandis qu'à Korhogo, son bastion dans le Nord, les maisons des pro-Gbagbo étaient incendiées.

Les partisans de Ouattara, dont la candidature à la présidence a été invalidée par la Cour suprême, jugent l'élection du 22 octobre illégitime et demandent l'organisation d'un nouveau scrutin, tout comme le Parti démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI), formation de l'ancien président Henri Konan Bédié, chassé du pouvoir par le général Guéi en décembre dernier.

Le président sud-africain, Thabo Mbeki avait dès mercredi fait la même requête. Il a été suivi, hier, par le président en exercice de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), le Togolais Gnassingbé Eyadéma, doyen des chefs d'État du continent, par le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, et par Washington.

Au moins trois personnes ont été brûlées vives à Yopougon, quartier populaire d'Abidjan, d'où fuyaient de nombreux musulmans après l'incendie de trois mosquées.

RONALD DUHAMEL

Précision

La légende publiée hier au bas d'une photo du premier ministre Chrétien, en page A8, indiquait qu'il était accompagné du candidat libéral Kevin Lamoureux. En réalité, il s'agissait du ministre des Anciens combattants, Ronald Duhamel. Nos excuses.

NORTEL

Suite de la page A1

marchés. Le domaine jadis prisé de la fibre optique, qui comprend les Nortel, JDS Uniphase et Cisco, est devenu la « nouvelle cible des liquidateurs », qui ont déjà passé à tabac les secteurs du logiciel, de la téléphonie sans fil et des puces électroniques, souligne l'analyste Larry Wachtel, de Prudential Securities.

« Les investisseurs réalisent que le prix de l'action de Nortel, même après sa récente chute, équivalait à 45 fois les bénéfices prévus de la société l'an prochain. Même si la compagnie va très bien, c'est un niveau élevé », enchaîne Robert Beauregard, gestionnaire de portefeuille chez Natcan.

D'autres experts rappellent que la société est un leader mondial de l'industrie des télécommunications, et ses ventes devraient continuer à croître fortement dans l'avenir.

La remontée tardive des marchés hier a été amorcée à Wall Street, où l'indice de la Bourse électronique Nasdaq, qui perdait 4,6 % en matinée, a terminé en hausse de 42,55 points, ou de 1,32 %, à 3272,12. Les gros canons Intel et Microsoft menaient la charge avec des gains marqués.

Sur une note positive, l'action de JDS Uniphase, qui est dans le même secteur que Nortel, remontait de 3,44 à 74,44 \$US, après une chute de 24 \$ US la veille.

À Toronto, l'action d'Industries C-Mac, un important fournisseur de Nortel, glissait de 1,25 à 83,75 \$ malgré ses résultats trimestriels en forte hausse.

Pour Denis Durand, associé principal de la firme Jarislowski Fraser & Co, de Montréal, le repli de Nortel en matinée est imputable en partie aux appels de marge dont

sont victimes les spéculateurs depuis quelque temps.

Certains investisseurs empruntent à leur courtier pour investir, une tactique nommée achat sur marge. Mais si ses titres chutent au-delà d'un certain seuil, le client doit rembourser de l'argent lors d'un appel de marge, sinon le courtier peut liquider une partie du portefeuille pour recouvrer son prêt.

Devant les signaux contradictoires qui s'accumulent, les experts ont du mal à voir clair dans leur boule de cristal.

M. Beauregard souligne que les titres de la « vieille économie » sont revenus à des niveaux plus abordables, mais le ralentissement prévu de l'économie mondiale, la hausse du prix du pétrole, la chute de l'euro et l'inflation toujours menaçante aux États-Unis sont autant de facteurs qui laissent craindre un prolongement de la correction boursière.

M. Durand estime néanmoins que la glissade des valeurs vedettes dans les secteurs traditionnels tire à sa fin, et on trouve de bonnes valeurs parmi les banques, les commerçants et même les sociétés pétrolières, selon lui. Les firmes Merrill Lynch et Financière Banque Nationale croient que l'indice TSE 300 retournera à 12 000 points en 2001.

François Dupuis, économiste au Mouvement Desjardins, croit cependant que les titres technologiques n'ont pas fini de se corriger puisque les valorisations demeurent excessives.

Autres textes en page D1

La Presse

Saviez-vous que...

Saviez-vous que columniste est un anglicisme ? Mieux vaut dire chroniqueur(se)

Pour corriger les anglicismes ou résoudre des problèmes grammaticaux, **Le lexique des difficultés des français dans les médias** de Paul Roux répondra à vos questions.

Un outil indispensable pour toute la famille que ce soit à la maison, à l'école ou au travail.



218 pages
19,95\$
frais postaux et tps en sus

Postez ce o e co e : Lex e-L Presse, C.P. 0 , S cc.Ce t e- lle, Mo t l(Q ec) H C 4

c i e e c a t e s 7 i e i e

o u t i t l i r e t p s f r i s p o s t u x c h c u t o t l

9,95 .40 .00 24, 5

e o s o h e o t o s t e f o e e l P e s s e o t t e

e s o h t e e c t o e e t c t e c t :

s M s t e C e c E x e s s

o e c t e : | | | | | - | | | | | - | | | | | - | | | | |

t e ' e x t o :

S t e :

(P o l e t e x s s e e s o l l s o)

Les quantités étant limitées, commandez dès maintenant (514) 285-6945

Interurbains (sans frais) : **1 877 299-6299**
Télécopieur : **(514) 285-6988**

ACTUALITÉS

Les trois clandestins roumains auraient pu être sauvés

Leur mort est due à un cafouillage, conclut le coroner Claude Paquin

ISABELLE HACHEY

LES TROIS JEUNES Roumains retrouvés morts dans un conteneur, le 19 avril 1999, étaient toujours en vie lorsque le navire à bord duquel ils avaient traversé l'océan Atlantique a accosté au quai du port de Montréal, cinq jours plus tôt.

Peu après l'arrivée du bateau à Montréal, des employés de la compagnie de transbordement Cast ont scellé la tombe des clandestins en bouchant le trou d'aération que ces derniers avaient percé avant la grande traversée. Prisonniers de leur cage de métal, ceux qui rêvaient de liberté sont morts le lendemain, asphyxiés.

En fait, c'est un incroyable cafouillage qui a causé la mort des trois jeunes hommes, confirme le rapport d'investigation du coroner Claude Paquin, qui sera rendu public aujourd'hui. Il semble évident que sans la négligence de plusieurs intervenants dans cette sordide affaire, Patricia Tentea, Lucian et Daniel Timis, âgés de 17 à 20 ans, auraient survécu au pénible voyage.

Pourtant, le rapport du coroner se garde bien de désigner des coupables. Au contraire, il se contente pratiquement de recommander un durcissement de la loi canadienne afin de décourager l'immigration illégale. Des recommandations « répressives » qui ont profondément indigné les associations communautaires consultées hier par *La Presse*.

« Ces Roumains n'avaient pas de famille à Montréal pour les défendre, personne ne les connaissait, la population s'est vaguement indignée, mais n'a rien fait », déplore Rivka Augenfild, présidente de la Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes. « Au bout de la ligne, on récolte ce rapport où personne n'est à blâmer. »

Le 14 avril 1999, à 14 h 30, le navire *Montréal Sénateur* arrive à Montréal et est rapidement vidé de ses 1500 conteneurs. Quatre heures plus tard, un vérificateur de la compagnie Cast constate qu'un trou a été percé dans l'un des conteneurs. L'ouverture n'est pas assez grande pour laisser passer le corps d'un homme. Et le scellé du conteneur est intact.

Sans demander l'autorisation de Douanes Canada, tel que l'exige la procédure, les employés de la Cast ouvrent le conteneur et y trouvent des conserves, des excréments, des couteaux, des vêtements. Mais, dans la pénombre, ils ne distinguent rien d'autre entre les caissons. Ils appellent, mais n'obtiennent pas de réponse. Après deux vérifications sommaires, ils referment le conteneur et bouchent le trou avec du ruban métallique ultrarésistant.

Le surintendant du soir, Stéphane Rousseau, prend tout de même la peine d'aviser Immigration Canada. Selon lui, les clandestins sont sortis du conteneur et se cachent probablement sur le bateau. L'agent fédéral prend note des informations, mais ne juge pas nécessaire de se présenter. Ni cet agent, ni les employés de Cast n'avisent Douanes Canada, pourtant chargé d'enquêter dans ce genre d'affaire.

Le lendemain matin, 15 avril, l'enquê-



Le 14 avril 1999, à 14 h 30, le navire *Montréal Sénateur* arrive à Montréal, avec à son bord trois passagers clandestins roumains. Leurs corps n'ont été découverts que le 19 avril, lorsque le conteneur dans lequel ils étaient enfermés a été transféré.

teur des assurances de la Cast envoie à la compagnie une télécopie la prévenant que des réfugiés illégaux pouvaient être à l'intérieur du conteneur. En effet, quatre autres Roumains, découverts par l'équipage au cours de la traversée, avaient avoué au capitaine qu'ils faisaient partie d'un groupe de huit personnes lors du départ. Mais la compagnie Cast ne fait aucune autre vérification et néglige de fournir cette information à Douanes Canada et à Immigration Canada.

Le 19 avril, le conteneur percé est envoyé à la compagnie Intra-Québec, dans le quartier de la Petite Bourgogne, pour y être réparé. C'est là que les corps des trois hommes sont enfin découverts. Il est trop tard. « Il est vraisemblable de croire qu'au moment où on bouchait le trou d'aération dans la soirée du 14, les trois Roumains étaient encore vivants, écrit le coroner Paquin dans son rapport. Pourquoi n'ont-ils pas répondu lorsqu'on a crié et demandé de sortir : parce qu'ils étaient trop apeurés ou trop affaiblis. »

Depuis 1998, les corps de six Roumains ont été retrouvés dans des conteneurs dans le port de Montréal. C'est qu'en 1998, la « filière roumaine » a pris la direction des ports d'Italie, alors qu'elle provenait auparavant du nord-ouest de l'Europe. Résultat, l'infamé voyage en mer dure maintenant quatorze jours au lieu de sept. Les risques ont doublé.

« S'il n'y a rien qui change, il va y avoir d'autres morts », dit le coroner Paquin, pour qui le meilleur moyen de pré-

venir une autre tragédie est de rendre moins généreuse la Loi sur l'Immigration afin de décourager les étrangers à s'embarquer dans une si dangereuse aventure.

Le Dr Paquin recommande entre autres de garder en détention un clandestin dès son arrivée au pays, d'étudier son dossier et d'obliger son renvoi immédiat si le statut de réfugié lui est refusé.

« Lire ce genre de chose dans un rapport de coroner est très inquiétant, s'exclame M^{me} Augenfild. Les clandestins qui arrivent à bord de bateaux ont les mêmes droits que les autres. Ce sont habituellement des gens désespérés, assez jeunes, qui cherchent un avenir meilleur, mais ce ne sont pas des criminels ! »

Le Dr Paquin recommande aussi qu'Immigration Canada donne automatiquement le statut de réfugié à des clandestins arrêtés au Canada, en échange d'un témoignage qui contribuerait à démasquer les réseaux de passeurs. « C'est de la délation ! » s'indigne Basil Gliga, président de la Fédération des associations roumaines du Canada. « Nous venons d'un pays où le régime dictatorial employait ce genre de méthode. Nous demander de faire ici ce qui nous a fait fuir là-bas, ça n'a pas de bon sens ! »

« Nous ne pouvons accepter les conclusions du coroner, conclut M. Gliga. Il n'a fait que des recommandations répressives et n'a pas cherché à savoir qui était responsable de la tragédie. Il y a eu négligence et trois jeunes personnes sont mortes. C'est inadmissible. »

VIADUC DU SOUVENIR

La police veut porter des accusations criminelles

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

LA POLICE de Laval recommande que des accusations de négligence criminelle ayant causé la mort soient portées contre des personnes qui travaillaient à la construction du viaduc du Souvenir, traversant l'autoroute 15. L'effondrement de ce viaduc a provoqué la mort d'un homme le 18 juin dernier.

Un officier de la police de Laval participant activement à l'enquête sur cette tragédie a en effet déclaré à *La Presse*, hier, que les personnes contre qui les accusations devraient être déposées ont été identifiées. Elles occupaient différentes fonctions sur le chantier. Les recommandations font partie d'un rapport d'enquête envoyé la semaine dernière au substitut en chef par intérim du procureur général au palais de justice de Montréal, M^e Maurice Galarneau, par l'escouade des crimes majeurs de la police de Laval. L'étude de ce dossier risque de prendre plus de temps que prévu puisque Maurice Galarneau a été nommé hier juge à la Cour du Québec. C'est maintenant son successeur ou tout autre procureur désigné par le ministère de la Justice qui devra reprendre l'étude.

Le dossier a été complété à partir du

rapport des experts du ministère des Transports appelés à faire une inspection exhaustive des poutres et de tout autre matériel utilisé pour la fabrication de ce viaduc.

« C'est au procureur de décider s'il y a matière à des poursuites criminelles et contre qui, le cas échéant, elles devront être portées. Quant à nous, nous avons fait nos recommandations », a précisé notre interlocuteur, qui a été l'un des premiers policiers lavallois à se présenter sur la scène de l'accident et qui a suivi le dossier de très près depuis.

Le procureur va décider après étude du dossier si la preuve recueillie est suffisante pour que les personnes visées soient reconnues coupables de négligence criminelle causant la mort. Il peut aussi juger qu'il est préférable de réduire les accusations dans certains cas. Il a également le loisir de demander aux policiers de lui apporter des précisions sur certains aspects afin de l'éclairer dans sa décision.

Il a été établi que plusieurs des poutres utilisées pour la construction du viaduc étaient instables et que des personnes travaillant sur le chantier le savaient.

L'officier de police a toutefois refusé de divulguer l'identité des personnes visées

et leurs responsabilités sur le chantier de construction. « La loi interdit de dévoiler les noms d'accusés avant leur comparution devant un juge pour leur mise en accusation officielle », a-t-il précisé.

Le mandat confié à la police de Laval à la suite de l'effondrement a deux volets : un du côté criminel et l'autre pour le coroner Gilles Perron qui tiendra une enquête publique.

« Notre enquête criminelle est presque terminée, tandis que celle pour le coroner avance très bien », a conclu notre interlocuteur.

Un coroner qui tient une enquête publique a les mêmes pouvoirs qu'un commissaire chargé de mener des audiences publiques et il a le loisir de convoquer toute personne pouvant éclairer certains des aspects visés par son mandat. Comme devant un juge, une personne qui reçoit une convocation doit se présenter à la date et à l'heure prévues.

Rappelons que 16 des 32 poutres de béton du viaduc en construction se sont écroulées. Trois occupants d'une automobile sont demeurés emprisonnés sous les débris et l'un d'eux, Gilbert Vinson, est mort. Ils allaient assister au Grand Prix du Canada au circuit Gilles-Villeneuve de l'île Notre-Dame.

FIDUCIE DE 2 MILLIARDS

La Cour suprême autorise à poursuivre Revenu Canada

L'argent a été transféré aux États-Unis en franchise d'impôt

Presse Canadienne

WINNIPEG — La Cour suprême vient de fermer l'une des dernières avenues des avocats qui tentaient de faire dérailler la poursuite intentée par un groupe de citoyens contre le ministère fédéral du Revenu concernant le transfert aux États-Unis, libre d'impôt, d'une fiducie familiale de 2,2 milliards \$.

Dans un jugement rendu hier, le plus haut tribunal du pays a refusé d'entendre l'appel d'une décision de la Cour fédérale qui autorise le groupe CHOICES à tenter une poursuite contre Revenu Canada.

« Il nous aura fallu quatre ans rien que pour atteindre la ligne de départ », a déclaré George Harris, un contribuable de Winnipeg qui s'exprime au nom de CHOICES et qui fut à l'origine de la poursuite contre le ministère.

« J'ai des sentiments partagés, qui vont du soulagement à la satisfaction, a-t-il ajouté. Je suis soulagé que nous puissions aller de l'avant, mais il y a encore beaucoup de pain sur la planche. »

Comme c'est leur habitude, les juges de la Cour suprême n'ont pas donné les motifs de leur décision.

M. Harris allègue que le ministère du Revenu a fait cadeau d'une exemption fiscale de 750 millions \$, en 1991, quand il a permis à une riche famille de transférer 2,2 milliards \$ en fiducie aux États-Unis. CHOICES accuse le ministère d'avoir accordé un traitement préférentiel indu à cette famille, sans appliquer de façon équitable les lois fiscales.

Même si la famille n'est pas identifiée dans les documents judiciaires, tout laisse croire qu'il s'agit des Bronfman, qui viennent tout juste de vendre leur empire Seagram. La famille n'a pas voulu commenter, hier, la décision de la Cour suprême.

La décision du ministère du Revenu passa inaperçue en 1991, et ce n'est que cinq ans plus tard qu'elle fut soumise à l'attention du public, dans un rapport du Vérificateur général. Depuis, les tentatives de soumettre cette affaire aux tribunaux se sont butées à des chaudières procédurales.

La semaine dernière, la Cour fédérale ordonnait que cette poursuite soit traitée de façon accélérée, afin d'éviter qu'il y ait d'autres délais. Cette décision est cruciale, en raison d'une clause de l'entente conclue en 1991 entre la fiducie et le ministère du Revenu et qui stipule qu'après un délai de 10 ans, tout jugement d'un tribunal qui obligerait la famille à payer l'impôt sur les 2,2 milliards \$ ne pourrait être appliqué.

LE TOUT PREMIER
FILM D'ANIMATION 3D !

À L'AUSSEI
MICHAEL JORDAN
AU MAX I EVEREST

CYBERWORLD
3D

EN VERSION
FRANÇAISE
DÈS LE 8 NOVEMBRE
SURVEILLEZ NOTRE
NOUVEL HORAIRE

PRÉSENTATION
Voici notre HORAIRE:
Jeudi et vendredi de 18 h à 22 h,
samedi de 12 h à 22 h,
dimanche 12 h à 20 h

EN VERSION
ORIGINALE
ANGLAISE

"transféré sur écran géant,
les images sont époustouflantes"
Alan Huslak, *The Gazette*

"Homer, sympathique personnage
exploite magnifiquement l'écran géant"
Luc Perreault, *La Presse*

LUNDI AU VENDREDI PENDANT
LE JOUR RÉSERVÉ AUX
GROUPE SCOLAIRES ET CORPORATIFS
NATHALIE ATTEND VOS APPELS

STATIONNEMENT GRATUIT

IMAX®
LES AILES

MAIL CHAMPLAIN
2153 LAPINIÈRE
BROSSARD

RÉSERVATION
ADMISSION
(514) 790-1245
1 800 361-4595

RÉSERVATION
GROUPE ET
CORPORATIFS
(450) 672-9811
NATHALIE

2885123

André Vincent, premier directeur du Bureau de lutte contre le crime organisé

Cet organisme va épauler les policiers

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

C'EST Me ANDRÉ VINCENT, un avocat qui a fait sa marque dans la lutte contre les criminels depuis quelques années, qui devient le premier directeur du Bureau de lutte contre le crime organisé composé de procureurs de la Couronne.

Substitut en chef du procureur général pour les districts judiciaires de Montréal, Laval et Terrebonne jusqu'à la mi-avril, Me Vincent avait été déplacé pour épauler l'équipe antiblanchiment d'argent du ministère de la Justice.

Le Bureau de lutte contre le crime organisé a été mis sur pied par les ministres de la Sécurité publique, Serge Ménard, et de la Justice, Linda Goupil, pour épauler les policiers affectés à la lutte aux bandes de motards et au crime organisé sous toutes ses formes. On veut ainsi que la collecte de la preuve présentée devant les tribunaux ait plus de mordant.

Me Vincent devra nommer un adjoint et choisir 11 procureurs de la Couronne chevronnés qui sont en poste dans différents palais de justice de la province; neuf d'entre

eux auront leur bureau à Montréal et les deux autres à Québec. À ces avocats viendront se greffer trois autres employés.

Une somme de 1,6 million a été débloquée par le gouvernement pour financer ce Bureau.

Le remplaçant par intérim de Me Vincent à titre de chef des procureurs de la poursuite aux palais de justice de Montréal, Laval et Saint-Jérôme, Maurice Galarneau a été nommé, hier, juge à la Cour du Québec.

La ministre Linda Goupil a aussi annoncé la nomination de Me Elizabeth Corte comme juge de la Cour du Québec. Elle était jusqu'à sa nomination directrice adjointe de l'aide juridique à Montréal pour les affaires criminelles et pénales.

Pour les avocats, il s'agit de deux excellentes nominations. «Maurice Galarneau est responsable de la grande réforme entreprise au bureau des procureurs de Montréal et il était un excellent plaideur en Cour d'appel et il est un juriste exceptionnel», a indiqué un substitut du procureur général.

CRIME ORGANISÉ

Les propriétaires de bars pourront compter sur des mesures d'aide prochainement

Presse Canadienne

QUÉBEC — Le ministre de la Sécurité publique Serge Ménard est sur le point de doter ses policiers et la population de nouveaux instruments pour lutter contre le crime organisé.

« Mais il nous reste encore quelques petits fils à attacher », a admis M. Ménard hier à l'Assemblée nationale.

Le ministre doit rencontrer l'Association des propriétaires de bars mardi prochain et il compte leur expliquer de quelle façon ils pour-

ront assurer leur sécurité, même lorsqu'ils fournissent à la police des informations concernant les motards criminels.

Une ligne téléphonique est déjà en place pour accueillir les plaintes des propriétaires de bars et la police en a fait une large diffusion, a rapporté M. Ménard.

Le député libéral de Saint-Laurent, Jacques Dupuis, a lui-même formulé à l'Assemblée nationale certaines suggestions : installer une ligne téléphonique antigang pour les commerçants et faire en sorte que les policiers interviennent im-

médiatement lorsqu'il y a un appel.

M. Dupuis a aussi proposé que des agents spécialisés de la Sûreté du Québec donnent une formation spécifique aux corps policiers municipaux en matière de lutte contre le crime organisé.

Le ministre Ménard a toutefois comparé le député Dupuis à la mouche du coche, dans la fable de Lafontaine. « Quand il pressent que nous allons prendre une décision, il s'empresse de nous mettre en demeure de la prendre », a-t-il conclu.

Arrestation de 25 personnes reliées aux motards à Sorel-Tracy

Presse Canadienne

SOREL — Une importante opération policière menée dans le milieu de la drogue, qui s'est échelonnée sur un an, a permis hier de procéder à l'arrestation de 25 personnes reliées au monde des motards criminels dans la région de Sorel-Tracy, à environ 65 km au nord-est de Montréal.

Dix-huit d'entre elles ont jusqu'à maintenant été formellement accusées, dont trois membres en règle des Rowdy Crew, un groupe affilié aux Hells Angels

qui contrôle le trafic de la drogue dans plusieurs bars et dans des écoles de la région.

Plusieurs perquisitions ont été effectuées dans des champs et des bâtiments entre septembre 1999 et mars dernier. Plus de 2000 plants de cannabis ont été saisis dans des champs de maïs à Sainte-Victoire et dans les îles de Sorel. Les policiers ont aussi mis la main sur 87 000 \$ en argent liquide, des armes prohibées, de l'équipement servant à la production de cannabis, de la cocaïne et du haschisch.

SEARS

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU DIMANCHE 29 OCTOBRE 2000, DANS LA LIMITE DES STOCKS

ÉLECTRONIQUE



AVEC LA CARTE SEARS,

pas d'intérêt avant janvier 2002* pour l'électronique. De plus, tous les téléviseurs de 27 po et plus sont en solde!

1669⁹⁹

TÉLÉVISEUR SONY

Filtre peigne numérique. Son surround matriciel. Sortie audio variable/fixe. N° 14611. Rég. Sears 1699,99.



43 po

Fenêtre dans l'image

2449⁹⁹

TÉLÉPROJECTEUR SONY

Fenêtre dans l'image à 2 syntonisateurs. Filtre peigne numérique. Sortie vidéo à composantes séparées. N° 14700. Rég. Sears 2499,99. Meuble assorti (non inclus) aussi en solde. N° 36700. Rég. Sears 199,99. 179,99



969⁹⁹

TÉLÉVISEUR PANASONIC

Filtre peigne numérique à 3 lignes. Définition de 600 lignes. Correcteur du volume. N° 14555. Rég. Sears 999,99.



499⁹⁹

TÉLÉVISEUR STÉRÉO SEARS

Filtre peigne numérique à 2 lignes. Minuteur marche/arrêt. Retour au canal précédent. Télécommande. N° 14361. Rég. Sears 529,99.



Toutes les mini-chaînes sont en solde!



339⁹⁹

MINI-CHAÎNE PIONEER^{MD} 100 W

Lecteur pour 3 DC à chargement en façade. Enceintes à 3 voies. Lecteur et magnétocassette logiques. N° 28081. Rég. Sears 349,99.



199⁹⁹

MINI-CHAÎNE SHARP^{MD}

Lecteur pour 3 DC avec changement en cours de lecture, lecteur et magnétocassette logiques. N° 28075. Rég. Sears 219,99.



569⁹⁹

MINI-CHAÎNE JVC^{MD} 400 W

Chargeur pour 3 DC. Deux amplificateurs. Enceintes à 4 voies. Lecteur et magnétocassette logiques. N° 28080. Rég. Sears 599,99.



289⁹⁹

MINI-CHAÎNE PANASONIC

100 W au total. Lecteur pour 5 DC. Lecteur et magnétocassette logiques. N° 28021. Rég. Sears 299,99.



279⁹⁹

MINI-CHAÎNE JVC

52 W au total. Lecteur de DC à chargement vertical. Magnétocassette à inversion auto. 9 1/4 po haut. N° 28040. Rég. Sears 299,99.

De plus, tous les magnétoscopes et lecteurs de DVD sont en solde!

*Payez en 14 mensualités égales, sans intérêt, jusqu'en janvier 2002. Avec la carte Sears, sur approbation de votre crédit. Achat minimum: 200 \$. Tous les frais et taxes applicables sont payables au moment de l'achat. Des frais de crédit s'ajouteront au solde de votre compte pour toute portion impayée d'un montant porté sur votre compte Sears, à compter du mois suivant. À l'exclusion des articles de nos Centres et magasins de liquidation et des achats par catalogue. Offre en vigueur jusqu'au dimanche 29 octobre 2000. Renseignez-vous.

SEARS

Sears. Les beaux côtés de votre vie.^{MD}

Copyright 2000. Sears Canada Inc.

Prix posthume à Claude Masson

Presse Canadienne

SHERBROOKE — Journaliste de premier plan au professionnalisme exemplaire, humaniste engagé, être de foi et de valeurs chrétiennes, homme de compassion, de générosité, de respect et d'amour.

Mort il y a presque un an dans un accident d'avion, l'ancien vice-président et éditeur adjoint du quotidien *La Presse*, Claude Masson, suscite toujours les mêmes commentaires élogieux, que ses amis et ses fils Philippe et Bruno n'ont de cesse de s'échanger.

Ce sont d'ailleurs ces mêmes qualités qui ont amené hier l'Association canadienne des périodiques catholiques (ACPC) à remettre à titre posthume le Prix du journalisme ACPC à Claude Masson. Un prix soulignant la dimension chrétienne du travail journalistique d'une personne ou d'une publication qui portera désormais le nom de prix Claude-Masson.

« Deux jours avant son décès, l'année dernière, Claude Masson s'était adressé à nos membres lors de notre congrès annuel, raconte Claude Auger, président de l'ACPC. En nous livrant avec ferveur son témoignage sur l'éthique et les enjeux de la presse écrite, il nous avait aussi fait montre de son côté humaniste, de ses valeurs et de son engagement de croyant, ce que nous avons toujours considéré comme un testament professionnel inoubliable. »

Un mouvement unanime s'est donc enclenché au sein de l'ACPC, quelques semaines après le fatal accident, afin de rendre hommage à Claude Masson.

Alors que l'on soulignera sous peu le premier anniversaire du décès de Claude Masson et de son épouse Jeannine Bourdages, survenu le 30 octobre 1999, leurs fils se sont joints hier à de nombreux amis de leur père, venus à la cérémonie pour lui rendre de nouveau hommage.

Rappelant son engagement bénévole et l'inspiration que représentait pour lui Claude Masson avant même leur première rencontre, le président et éditeur de *La Voix de l'Est* de Granby, Jacques Pronovost, a longuement louangé les qualités professionnelles et humaines de son mentor.

« Le journaliste a laissé une marque indélébile à l'encre noire. Mais c'est l'homme derrière la fonction qui aura eu la plus grande influence, par son acharnement à bien faire, par son optimisme contagieux et par sa grande humanité basée sur des valeurs chrétiennes fortes et sincères. De ses convictions, il a signé ses éditoriaux; par ses actions, il a signé sa vie. »

Un héritage que ses fils Bruno et Philippe acceptent maintenant avec sérénité. Le malheur qui les a frappés les a également réorientés vers des valeurs plus simples, les rapprochant de leurs familles et leurs amis.

« Le départ de nos parents nous a réveillés et nous a poussés à revoir l'importance de chaque chose, racontent-ils d'un même souffle. L'intérêt que nous portions autrefois aux valeurs matérielles ou à la réussite au travail, par exemple, s'est beaucoup modifié. »

2894511

NP1040900



ADVENT

HITACHI

RCA

TENNY

JVC

KENWOOD

BOSE

SONY

Panasonic

SANYO

Technics

Pioneer

SAMSUNG

Un plan triennal pour accroître le nombre d'immigrants

Québec veut éliminer les barrières empêchant un professionnel étranger d'exercer ici sa profession

NORMAN DELISLE
Presse Canadienne

QUÉBEC — Le gouvernement veut faire en sorte que le nombre d'immigrants en sol québécois augmente de 30 000 à 40 000 sujets chaque année, d'ici à trois ans.

Le plan triennal d'accueil a été déposé, hier, à l'Assemblée nationale par le ministre de l'Immigration, Sylvain Simard. Un nombre de plus en plus élevé d'entre eux devra connaître le français et s'installer en région, a souhaité M. Simard.

Québec accueille cette année

30 900 immigrants, dont 44 % parlent français dès leur arrivée. Selon le nouveau plan, ce nombre devra grimper à plus de 35 000 l'an prochain, à plus de 38 000 en 2002, pour atteindre un nombre variant entre 40 000 et 45 000 en l'an 2003.

Dans trois ans, on souhaite que 52 % des immigrants puissent s'exprimer en français dès leur arrivée et que le quart choisisse de s'installer hors de la région métropolitaine de Montréal.

« Il faut faire preuve d'audace et la population est prête à le faire », a dit le ministre Simard. Il décrit l'objectif comme « réaliste » compte tenu de la croissance qui

caractérise l'économie québécoise depuis quelques années.

M. Simard entend par ailleurs « éliminer les barrières » par lesquelles les corporations professionnelles empêchent un professionnel étranger s'installant ici d'y exercer sa profession.

« Je m'engage à prendre tous les moyens pour convaincre les corporations professionnelles de faire tomber certaines barrières », a-t-il dit. Il songe notamment à mettre en place des cours d'appoint pour parfaire la formation des nouveaux arrivants.

Quant aux régions hors de Montréal, elles réclament la présence de

nombreux spécialistes dont les postes et les métiers pourraient être comblés par des immigrants.

Le ministre a cité l'exemple de la Cité de l'optique de la région de Québec, qui a débloqué récemment plusieurs emplois spécialisés qui ne sont pas encore comblés.

Par ailleurs, certains pays fournisseurs d'immigrants sont particulièrement visés, compte tenu de leur caractère francophone.

M. Simard a identifié à cet égard les pays du Maghreb (Algérie, Maroc et Tunisie), certains pays d'Europe de l'Est et tous les autres pays membres de la francophonie.

L'Amérique latine est également

une terre de prédilection, compte tenu des liens entre les cultures francophone et hispanophone.

Pour sa part, Jean-Sébastien Lamoureux, député d'Anjou et porte-parole de l'opposition libérale dans le dossier, a dit partager entièrement les objectifs d'immigration poursuivis par le gouvernement.

Le député Lamoureux se dit d'accord avec l'idée d'augmenter le nombre d'immigrants accueillis et la régionalisation de leur installation.

Il s'inquiète toutefois de savoir si le gouvernement débloquera les budgets nécessaires pour ces mesures.

Vache folle: Londres indemniser les victimes

BORIS BACHORZ
Agence France-Presse

LONDRES — Le gouvernement britannique a annoncé hier un fonds d'aide aux victimes humaines de la maladie de la vache folle, après la publication d'un rapport reprochant aux pouvoirs publics d'avoir tardé à informer la population de l'ampleur du mal.

Lors d'une séance qui tenait de l'acte de contrition collectif de la part de la classe politique, à la Chambre des communes, le ministre travailliste de l'Agriculture Nick Brown a promis une aide généreuse pour les victimes de cette « tragédie nationale ».

Au nom des gouvernements conservateurs au pouvoir lors de l'apparition de la maladie, un porte-parole tory, Tim Yeo, a « présenté ses excuses ».

« Nous devons tous accepter nos responsabilités pour les manquements », a renchéri le premier ministre de l'époque, John Major.

Le rapport publié jeudi reproche aux pouvoirs publics d'avoir tardé à écouter les scientifiques qui s'inquiétaient d'une possible transmission de la maladie à l'homme, puis d'avoir traîné les pieds avant d'en informer le public.

« Chaque fois que des inquiétudes se faisaient entendre dans la population à propos de l'ESB (encéphalopathie spongiforme bovine, ou maladie de la vache folle), la réponse tenait toujours du même refrain: il n'y a pas de preuve que l'ESB soit transmissible à l'homme, manger du boeuf est sans risque », dénonce le texte.

Les parents des victimes ont accueilli favorablement le rapport. Malcolm Tibbet, dont la femme Margaret a été emportée par la maladie à 29 ans en 1996, a estimé que l'enquête constituait « un testament durable » pour les victimes.

La maladie de la vache folle est apparue en Grande-Bretagne en 1986 et des scientifiques ont souligné dès 1990 la possibilité de sa transmission à l'homme.

Mais il a fallu attendre 1996 pour que ce lien soit officiellement reconnu, suscitant immédiatement un embargo européen sur le boeuf britannique, qui n'a été levé qu'en août 1999.

Quatre-vingt-cinq Britanniques ont à ce jour été affectés par la forme humaine de l'ESB, la nouvelle variante de la maladie de Creutzfeldt-Jakob, et 80 en sont déjà morts, selon un nouveau décompte révélé jeudi par M. Brown.

La maladie a mis à genoux l'élevage bovin britannique qui a dû sacrifier 4,3 millions de têtes de bétail.

La maladie de la vache folle s'est depuis étendue à une bonne partie de l'Europe, même si les victimes humaines identifiées sont à ce jour toutes britanniques, exception faite de deux Français et d'un Irlandais.

Après deux ans et demi d'enquête, la commission présidée par l'un des plus éminents juristes du pays, Lord Nicholas Phillips, a cependant été moins sévère que ce à quoi la presse s'attendait.

Le rapport estime qu'il n'y a pas eu mensonge délibéré, mais une série d'erreurs commises « non par laisser-aller, mais sous la pression du travail ».

Vingt-trois marins du Kourssk vivaient toujours après l'explosion

IVAN SEKRETAREV
Associated Press

MOURMANSK — Un document découvert sur le corps d'un des hommes du sous-marin nucléaire russe *Kourssk* remet en question le scénario du drame. Il révèle en effet qu'au moins 23 membres d'équipage étaient encore vivants après la violente explosion survenue le 12 août dernier en mer de Barents, au nord de la Russie.

L'information, rapportée hier par l'agence ITAR-Tass, fournit de nouvelles précisions sur le déroulement de cette catastrophe. C'est la première fois qu'un élément atteste de manière certaine que des marins ont survécu à l'explosion. Mais la note manuscrite n'indique pas la cause de cette déflagration, qui a fait 118 morts.

L'amiral Vladimir Kouroiedov, chef de la Marine russe, a précisé que cette note avait été retrouvée sur le lieutenant Dmitry Kolesnikov,

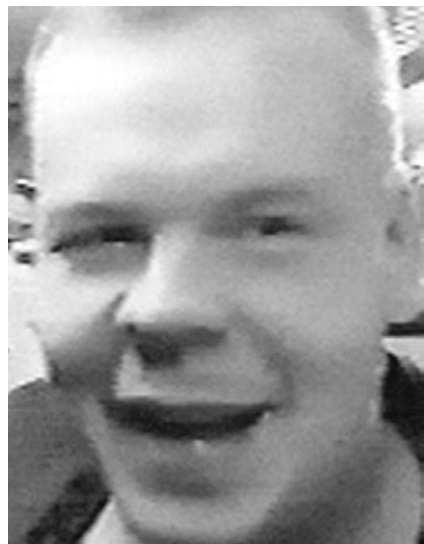


PHOTO REUTERS

Le lieutenant Dmitry Kolesnikov

l'un des quatre sous-marins dont les corps ont été repêchés mercredi soir.

« Tous les membres d'équipage

des compartiments nos 6, 7 et 8 se sont rendus dans le no 9. Il y a 23 personnes ici. Nous avons pris cette décision en raison de l'accident. Aucun de nous ne peut rejoindre la surface », écrit l'officier, cité par l'amiral Kouroiedov. « J'écris à l'aveuglette », explique-t-il encore. C'est dans le neuvième compartiment qu'était situé le dispositif de secours pour sortir du submersible en cas d'urgence.

Selon le vice-amiral Mikhail Motsak de la Flotte du Nord, ces lignes ont été rédigées entre 13h34 et 15h15 le 12 août, le déplacement des hommes vers le compartiment 9 étant daté à 12h58. Des navires étrangers et russes qui circulaient dans la zone ont fait état de deux puissantes explosions vers 11h30 locales le même jour.

Le vice-premier ministre Ilya Klebanov a assuré qu'il n'y aurait eu aucun moyen de sauver les marins. Les survivants sont probablement morts noyés, d'hypothermie ou en raison de la forte pression.

300 millions pour agrandir l'aéroport d'Ottawa

Presse Canadienne

OTTAWA — L'aéroport d'Ottawa sera agrandi et amélioré au coût de 300 millions. Un nouvel édifice sera construit à la gauche de l'aéroport existant, de même qu'un stationnement à étages. De plus, un système de billetterie automatisé sera mis en place.

Trente avions pourront atterrir en même temps, plutôt que 19 présentement. Il faudra 38 mois pour la construction, plaçant l'ouverture officielle à la toute fin de l'année 2003, ou au plus tard au début de 2004.

Depuis des mois, l'Administration de l'aéroport international Macdonald-Cartier — qui a obtenu la gestion des installations du gouvernement fédéral — étudiait la question d'un agrandissement.

« L'aéroport sera beaucoup plus efficace, aura une bien meilleure apparence, sera plus convivial et constituera un environnement plus accueillant pour les voyageurs », a confié Regis Trudel, président de l'Administration.

Déjà, plus de 3,4 millions de passagers transitent par Ottawa, alors que l'aéroport, qui date du

début des années 1960, avait une capacité de 2,8 millions.

La haute technologie, mais aussi les secteurs traditionnels du gouvernement et du tourisme poussent la fréquentation de l'aéroport à la hausse. Le traité « Ciel ouvert », sur la déréglementation de l'espace aérien, et le prédédouanement pour les voyageurs en destination des États-Unis ont fait augmenter le nombre de vols.

Il est prévu qu'en 2004, quelque 4,4 millions de personnes embarqueront ou débarqueront d'un vol à Ottawa.

LASERCOM
CLINIQUES INTERNATIONALES

Épilation au laser

Nous sommes chef de file en Amérique, utilisant de la technologie de pointe, et voués exclusivement à l'épilation au laser.

SPÉCIAL D'OUVERTURE
50% d'escompte sur le 1^{er} traitement

- Garantie par écrit
- Consultation et « Patch test »

GRATUIT

MAINTENANT OUVERT
Montréal et l'ouest de l'île
BIENTÔT
BROSSARD - LAVAL
- L'EST DE L'ÎLE
1-800-217-6789

MONTRÉAL-TORONTO-MISSISSAUGA-OTTAWA
LONDON-KITCHENER-MARKHAM-VANCOUVER-CALIFORNIE

Du lundi au samedi

PORT DE MONTRÉAL ENTREPÔT DE FRET MARITIME ENCAN PUBLIC

MARCHANDISES SAISIES PAR LES DOUANES

Articles saisis :
Belle sélection de tapis et tapis orientaux de grande qualité, noués à la main en Iran, Turquie, Russie, Inde, etc., pure soie, laine, coton, poil de chameau et autres fibres naturelles, en plus d'autres tapis persans traditionnels et

MONTRES ROLEX, Cartier, Piaget, Geneve, bijoux et diamants :
Rolex President avec diamants, Rolex Jubilee 2 tons avec diamants, Cartier Santos or jaune 18 carats, Piaget Dancer or jaune 18 carats, Piaget Polo or jaune 18 carats, bijoux or et diamants.

ROLEX PRESIDENT POUR HOMME, AVEC DIAMANTS

ARTICLES DÉDOUANÉS - DROITS D'IMPORTATION ACQUITTÉS

Date : le dimanche 29 octobre 2000 - Encan à 14 h précises
Inspection publique et inscription à compter de 13 h

Lieu : Port de Montréal - Entrepôt de fret maritime de Montréal
285, rue Prince
Prendre McGill vers le sud, tourner à droite sur William puis à gauche sur Prince.

Chaque pièce est adéquatement étiquetée. Catalogue certifié disponible. Toutes les taxes et droits d'importation ont été acquittés sur ladite marchandise. Identification adéquate exigée à l'inscription. Commission d'achat de 15 % en sus. Sous réserve d'ajouts ou de retraites. Certains articles peuvent être sujets à réserve. Paiement : argent comptant ou chèque visé, Visa, MasterCard, American Express. Heritage Auctioneers C.A.G.A., 1 800 396-9236.

LE TRENTÉ ET UN®

LE MANTEAU **techno**
NYLON

199 | 95

C'est le manteau de ville idéal avec sa longueur couvrant parfaitement le veston et permettant une démarche aisée.

Microfibre de nylon avec enduit spécial sur l'envers pour apporter une souplesse et un confort incomparables.

Doublure amovible.

Noir. 38 à 46.

Rég. 295.00*

la maison
simons

QUÉBEC PLACÉ STE-FOY • GALERIES DE LA CAPITALE • VIEUX-QUÉBEC, MONTRÉAL 977 RUE STE-CATHERINE OUEST, SHERBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRIE

ÉLECTIONS 2000

> 31 JOURS AVANT LE VOTE

Stockwell Day évite les charbons ardents... pour l'instant

Un juge reporte le procès en diffamation intenté au chef de l'Alliance

MARC THIBODEAU

Le chef de l'Alliance canadienne, Stockwell Day, a réussi hier à s'éviter un détour forcé devant les tribunaux en pleine campagne électorale. Un magistrat albertain a accepté in extremis de repousser l'ouverture, initialement prévue pour le 6 novembre, d'une poursuite en diffamation de 600 000\$ dont il est la cible.

Le juge Keith Ritter, de la Cour du banc de la reine à Edmonton, a accueilli favorablement la demande de l'avocat de M. Day, qui évoquait les responsabilités politiques de son client pour justifier le report, après le scrutin fédéral, de l'audition de la cause.

La poursuite a été lancée à l'été 1999 par Lorne Goddard, un avocat de Red Deer, ville que M. Day a représentée au niveau provincial pendant 14 ans. Elle témoigne éloquentement des situations difficiles dans lesquelles le fougueux politicien se trouve parfois plongé en raison de ses convictions morales.

M. Goddard, qui, en marge de ses activités professionnelles, est commissaire scolaire, s'est chargé en mars 1999 de la cause d'un homme accusé d'avoir eu en sa

possession du matériel de pornographie infantile. Il a évoqué en vain, pour obtenir son acquittement, la Charte des droits et libertés en s'inspirant d'une décision controversée rendue peu de temps auparavant dans une cause similaire en Colombie-Britannique.

Après un échange épistolaire dans le quotidien local, *The Red Deer Advocate*, entre des résidents de la ville relativement à l'opportunité pour le commissaire d'agir comme avocat dans un tel dossier, M. Day, qui était alors ministre des Finances, transmit une lettre ouverte dans laquelle il questionne à son tour la démarche de M. Goddard.

Le politicien, qui dit aujourd'hui être intervenu dans le but de presser l'avocat — un « élu » — de clarifier sa position sur la pornographie infantile, y indique notamment que M. Goddard doit « penser qu'il est acceptable pour un enseignant de posséder du matériel pornographique, peut-être même de ses propres élèves, en autant qu'il a obtenu les photos ou les vidéos de quelqu'un d'autre ».

Des extraits de la lettre sont publiés une première fois le 9 avril dans un article du *Red Deer Advocate*, aussi ciblé par la poursuite, avant que le document ne soit reproduit intégralement quelques jours plus tard. Des journaux à grand tirage comme le *Edmonton Journal* et le *Calgary Herald* reprennent par la suite l'histoire.

M. Goddard s'insurge contre les propos de M. Day puisqu'ils laissent faussement entendre, juge-t-il, qu'il est favorable à la possession de matériel pornographique et, plus généralement, à la pédophilie. L'avocat, qui dit assumer un rôle essentiel et élémentaire en assurant une défense pleine et entière à son client, mandate alors une avocate qui envoie en juin une mise en demeure au politicien ainsi qu'au quotidien de Red Deer.

M. Day avise le ministre de la Justice qu'il est poursuivi et demande que ses frais juridiques soient couverts par le programme d'assurance-responsabilité des élus, qui relève de son propre ministère. Le commissaire à l'éthique est appelé à intervenir et conclut qu'aucune irrégularité n'a été commise. Ses frais juridiques sont donc couverts.

En septembre 1999, le politicien adresse une lettre aux quotidiens ayant traité du dossier, dans laquelle il souligne qu'il n'a jamais voulu mettre en cause les convictions personnelles de M. Goddard et s'excuse de toute « mésestimation » ayant pu découler de ses propos.

Quelques mois plus tard, M. Day lance un site Internet dans lequel il présente sa version des faits. Le politicien souligne qu'il devait intervenir publiquement pour soulever les « dangereuses » conséquences qu'un assaut judiciaire contre la loi protégeant les enfants de la porno-

graphie pourrait avoir. Il s'y dit convaincu de n'avoir « rien » fait de répréhensible.

Aux yeux de M. Goddard, le site Internet ne fait qu'aggraver la diffamation dont il se dit victime. Dans les documents qu'il a présentés à la cour, l'avocat affirme avoir souffert un « tort irréparable » à sa réputation tant professionnelle que personnelle en raison des propos de M. Day.

Il déclare notamment qu'il est désormais étiqueté dans sa communauté comme un partisan de la pédophilie et qu'il ne pourra se représenter comme candidat aux prochaines élections scolaires, une « campagne » ayant été lancée à son encontre.

Dans les documents présentés pour sa défense, M. Day nie que les propos qu'il a tenus puissent être diffamatoires. Il note qu'il ne peut être tenu responsable des dommages ayant pu être causés par le fait que des extraits ont été « cités hors texte » et « mal interprétés » par les médias. Il affirme finalement que les lois existantes en matière de diffamation ne doivent pas limiter le droit à la liberté d'expression reconnu par la Charte canadienne des droits et libertés, la charte albertaine et la Constitution canadienne. Si ce n'est pas le cas, elles devraient être interprétées de façon à se conformer aux « valeurs » consacrées par ces documents, plaide-t-il.

Day accuse Chrétien d'être « un assoiffé de dépenses »

GILLES TOUPIN

OTTAWA — Stockwell Day a indirectement déboulonné la statue de Pierre Elliott Trudeau hier en affirmant que celui qui fut ministre des Finances de l'ancien premier ministre libéral entre 1977 et 1979, c'est-à-dire Jean Chrétien, avait été « l'un des pires ministres des Finances de l'histoire récente ».

Gonflé à bloc, d'abord par un auditoire de plus de 300 personnes venues l'entendre à Fredericton à l'occasion d'un petit déjeuner à 7 h 30 du matin et, ensuite, à Ottawa lors d'un dîner-bénéfice à 350 \$ le couvert avec plus de 700 participants, M. Day a dit que M. Chrétien était « un assoiffé de dépenses » et que ses réalisations sous Trudeau en étaient la preuve.

Cette sortie contre le bilan de M. Chrétien en tant que grand argentier a été perçue par les journalistes qui accompagnent le chef de l'Alliance comme une attaque contre l'héritage de Pierre Trudeau, décédé le mois dernier.

« Malheureusement pour M. Trudeau, a répondu un Stockwell Day décidé en mode d'attaque, M. Chrétien a été pour un certain temps son ministre des Finances. Et c'est pendant ce règne, pendant ces années de dépenses folles, que nous avons vu le déficit augmenter, ainsi que les dépenses et la dette à des niveaux sans précédent. »

Stockwell Day a alors opposé au bilan de Jean Chrétien, ministre des Finances, son propre bilan de « trésorier » de l'Alberta.

« Quant à M. Chrétien, a dit Stockwell Day, il a été l'un des pires ministres des Finances de l'histoire récente. En 1978-79, les dépenses fédérales ont grimpé de 20 %, le tout avec une inflation de 9 %. M. Chrétien avait prévu un déficit de 10,2 milliards de dollars alors qu'il a été de 16,2 milliards, le pire déficit jamais atteint auparavant dans l'histoire du pays. »

Jean Chrétien a toujours affirmé que M. Day a eu la partie facile en Alberta, que le contexte dans le-

quel il a oeuvré était fort différent et qu'il s'apparentait à celui d'un « cheikh d'Arabie », comblé par les revenus du pétrole. Comme si le chef de l'Alliance s'amusa à comparer des pommes et des oranges.

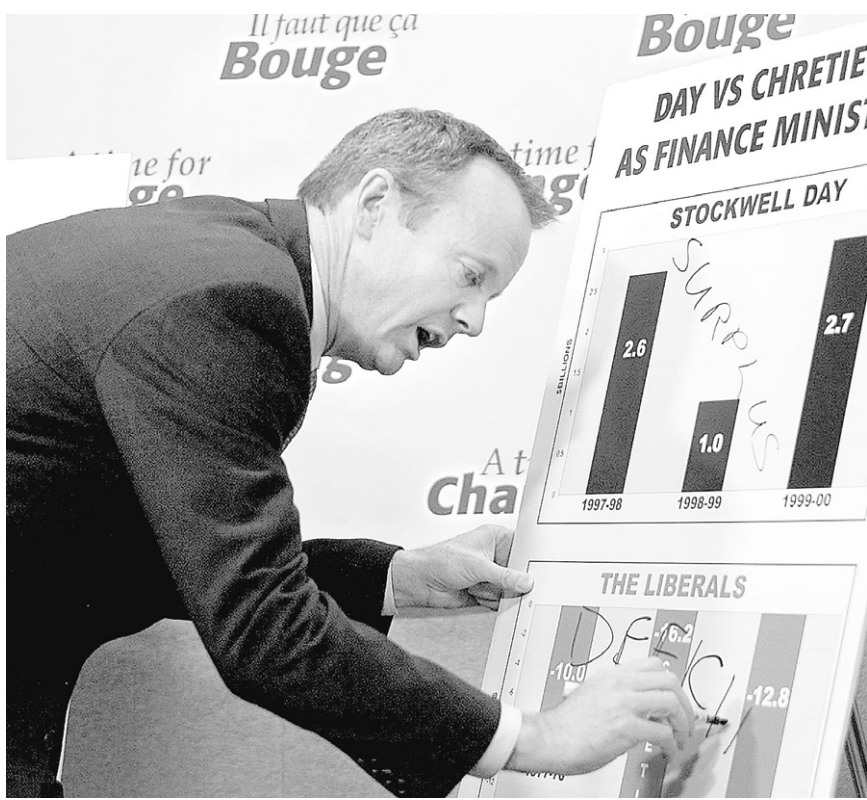
« C'est faux ! rétorque Stockwell Day, j'ai dégagé des surplus en Alberta à une époque où les prix du pétrole étaient au plus bas, à environ 11,20 \$ le baril. En 1998-99, j'ai eu, en tant que ministre des Finances de l'Alberta, 1,4 milliard de revenus en moins en raison des bas prix du pétrole. J'ai tout de même dégagé un surplus d'un milliard de dollars cette année-là. »

Le bon temps

Pour démontrer la propension de son adversaire libéral à la dépense, M. Day a cité le passage suivant de l'autobiographie du premier ministre intitulée *Dans la fosse aux lions*. « Au cours d'une période de croissance, on juge un ministre des Finances sur les sommes d'argent qu'il parvient à dépenser et par son succès à extraire de l'argent du système. C'était le bon temps. »

Les journalistes ont fait remarquer à M. Day que le bilan du Jean Chrétien premier ministre est fort différent de son bilan de ministre des Finances, puisqu'il a réduit le déficit, qui était de 42 milliards en 1993, à zéro, et qu'il a cumulé, depuis trois ans, des excédents budgétaires considérables.

« Je reconnais que M. Chrétien a équilibré ses trois derniers budgets, a répondu le chef allianciste. Mais il faut voir d'où cela provient. En 1995, le premier ministre a arraché aux provinces 33 % de leur budget pour la santé, 25 milliards de dollars. Une partie de l'argent du déficit zéro est venue de là. En plus, le régime d'assurance-emploi a occasionné des surplus considérables parce que les travailleurs et les employeurs ont été contraints de payer des taux de cotisation trop élevés. » M. Day a soutenu que les libéraux avaient de grandes difficultés à démontrer que ce sont leurs politiques qui ont été à l'origine des excédents budgétaires.



Stockwell Day a sorti ses graphiques hier à Fredericton pour démontrer comment Jean Chrétien avait été un des pires ministres des Finances du siècle.

CE QU'ILS ONT DIT

'Un des pires ministres des Finances

Au cours d'une conférence de presse, hier, le chef de l'Alliance canadienne, Stockwell Day, s'en est pris au bilan de son adversaire libéral Jean Chrétien, alors que celui-ci était ministre des Finances du Canada, de 1977 à 1979 :

« Malheureusement pour M. Trudeau, M. Chrétien a été pour un certain temps son ministre des Finances. Et c'est pendant ce règne, pendant ces années de dépenses folles, que nous avons vu le déficit augmenter, les dépenses augmenter et la dette augmenter à des niveaux sans précédent. »

« M. Chrétien a été l'un des pires ministres des Finances de l'histoire récente. En 1978-79, les dépenses de l'État ont

grimpé de 20 %, le tout avec une inflation de 9 %. M. Chrétien avait prévu un déficit de 10,2 milliards de dollars alors qu'il a été de 16,2 milliards, le pire déficit de l'histoire du pays. La dette nationale a augmenté de 41 % lorsqu'il était ministre des Finances. Et encore aujourd'hui, les libéraux refusent d'inscrire dans la loi l'obligation de rembourser la dette d'un montant fixe chaque année. Cela nous inquiète beaucoup. »

« Et par dessus le marché, il nous inflige un minibudget, quelques jours avant de déclencher les élections, qui contient quelque 52 milliards de nouvelles dépenses. Vous comprendrez que cette fameuse approche équilibrée, dont M. Chrétien se fait le défenseur, m'inquiète beaucoup. »

DENIS LESSARD

QUÉBEC — Le cadre des débats entre les chefs des partis politiques fédéraux devrait être arrêté aujourd'hui, mais les règles de ce duel ressembleront étrangement à celles de la campagne électorale de 1997.

Les représentants des chefs des cinq partis politiques doivent prendre connaissance ce matin de la version définitive de la proposition des réseaux de télévision. Les négociations se sont déroulées sans heurts.

Comme en 1997, les réseaux

proposeront des thèmes de discussion à partir desquels des journalistes poseront des questions. On prévoit déjà que cinq thèmes — un par leader — seront retenus. Les discussions avec les représentants des partis n'ont pas porté sur l'identité des modérateurs.

Les chefs interviendront à tour de rôle; ils auront chacun leur tour une chance de se faire valoir, les autres répondront et une période d'échanges libres suivra. On ne verra pas, comme ce fut le cas au Québec, d'affrontements minütés entre deux chefs.

Déjà les dates sont arrêtées: le

débat en français aura lieu de 21 h à 23 h le 8 novembre, et celui en anglais de 20 h à 22 h le lendemain. Comme d'habitude, un studio d'Ottawa sera utilisé.

Deux consortiums sont déjà en place, Radio-Canada et TVA en français et CBC, Global et CTV pour la partie anglaise.

En 1997, les partis avaient soumis sept thèmes très larges — les « défis du XXI^e siècle » ou « l'emploi » par exemple. À l'époque, les réseaux avaient choisi cinq thèmes sur un potentiel de sept — les chefs n'étaient pas avisés à l'avance des sujets retenus, pour laisser un peu

de spontanéité aux échanges. « C'est une formule qui a déjà bien fonctionné, on verra ce qui sera décidé vendredi (aujourd'hui) », dit-on en marge de ces négociations.

Mike Robinson, un proche de Paul Martin, est le négociateur du PLC, assisté par John Parisella, qui avait déjà négocié ces débats pour les campagnes électorales au Québec.

Pour le Bloc québécois, Pierre-Paul Roy et Pierre de Savoy représentent Gilles Duceppe. Rick Anderson, autrefois proche conseiller de Preston Manning, agit pour Stockwell Day.

PENDANT CE TEMPS...

Boulevard Jean-Christien Est

LE PREMIER ministre Jean Chrétien qui, dans ses temps libres, semble affectionner la science de la toponymie, vient de se faire prendre, probablement à son insu, à son propre jeu.

C'était il y a quelques semaines, M. Chrétien annonçait que le gouvernement du Canada allait débaptiser le mont Logan au Yukon pour lui donner le nom de mont Pierre-Elliott-Trudeau. Après maintes protestations, Ottawa a reculé.

Voilà que M. Chrétien vient de voir son nom donné à un boulevard... dans une pièce de théâtre. Du 16 novembre au 9 décembre, le théâtre La Licorne présentera en effet la pièce *Cyberjack*, de l'auteur Michel Monty, dans laquelle un personnage demeure au 10 194, boulevard Jean-Christien Est. L'histoire se passe en 2020.

La pièce est décrite comme une « comédie atypique » et propose « un voyage imaginaire vers un futur totalement incertain et peut-être pas si lointain ».

Candidats alliancistes recherchés

LES SONDAGES sont nettement défavorables au parti Alliance canadienne dans les provinces atlantiques. Et les candidats se font rares. Au point où le parti de Stockwell Day a placé des publicités dans les journaux hebdomadaires du comté de Gander/Grand Falls dans l'espoir de dégouter un brave prêt à aller au front en vue du scrutin du 27 novembre.

La publicité indique qu'on « recrute des personnes (...) qui souhaitent briguer la candidature pour les prochaines élections fédérales ». L'association régionale de l'Alliance a expliqué qu'elle voulait annoncer l'ouverture des mises en candidature.

Ils lévitent encore!

DES NOUVELLES du Parti de la loi naturelle? Rassurez-vous, il est toujours bien vivant et entend présenter plusieurs candidats en vue de l'élection du 27 novembre.

« Nous sommes en plein processus d'enregistrement des candidats », expliquait hier Miville Couture, joint aux bureaux du parti, bien connu pour son approche ésotérique de la politique et son apologie du vol yogique (genre de lévitations), à Ottawa.

Les dirigeants du parti estiment que le Canada devrait adopter la formule d'administration védique pour former un gouvernement idéal. L'administration védique prétend créer le lien entre l'individu et la vie naturelle...

Ça bouge ou ça branle?

L'ALLIANCE CANADIENNE a trouvé un moyen bon enfant et rigolo de faire campagne sur Internet. Faut le voir pour le croire. Donc, allez sur le site du parti (www.canadianalliance.ca) puis, cliquez sur le bouton français.

Une fenêtre apparaîtra avec le message suivant: « Le gaspillage éhonté du gouvernement libéral a assez duré. Cliquez ici pour que ça bouge ».

Alors, on clique... et la fenêtre se met à secouer dans tous les sens. Elle ne bouge pas, elle branle carrément. On croirait un tremblement de terre ou une machine à laver mal chargée.

Puis, ça se calme, et un autre message apparaît avec le visage souriant (pourrait-on dire apaisant, après toutes ces émotions) du chef Stockwell Day. À vous de juger de la portée du message.

André Duchesne

LES CHEFS AUJOURD'HUI

APRÈS AVOIR déploré l'impact sur les Maritimes des compressions imposées par son gouvernement, le premier ministre Jean Chrétien fait campagne ce matin à Moncton. Il s'envole ensuite vers Ottawa. Le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe, passe la journée à Rimouski, en compagnie de sa contravertée députée Suzanne Tremblay.

Le chef de l'Alliance canadienne, Stockwell Day, et le chef conservateur Joe Clark sont à Calgary, où ils assisteront tous deux au congrès du Parti conservateur de l'Alberta.

La leader du NPD, Alexa McDonough, tentera de consolider les appuis de son parti en Saskatchewan et en Colombie-Britannique.

VOUS DÉSIREZ RÉAGIR À LA CAMPAGNE ÉLECTORALE? Courriel électronique: elections@lapresse.ca

ÉLECTIONS 2000

> 31 JOURS AVANT LE VOTE

Le premier ministre convoqué en cour

Presse Canadienne

CHARLOTTETOWN — En pleine campagne électorale, le premier ministre Jean Chrétien a reçu une assignation à comparaître, au procès d'un homme accusé de lui avoir lancé une tarte à la crème au visage à Charlottetown, l'été dernier.

L'avocat d'Evan Wade Brown, M^e Jim Hornby, a déclaré hier que les documents avaient été signifiés à Ottawa cette semaine. Comme M. Chrétien est le plaignant, a-t-il déclaré, il est le principal témoin dans cette cause.

Evan Wade Brown, qui est âgé de 23 ans, a nié sa culpabilité à une accusation de voies de fait, et son procès a été fixé au 3 novembre. Les élections doivent avoir lieu le 27 novembre.

L'avocat Gordon Campbell, de Charlottetown, qui représente le premier ministre, a refusé de préciser s'il contesterait l'assignation à comparaître, se contentant de dire qu'il attendait de recevoir des directives.

M. Chrétien faisait campagne en Nouvelle-Écosse, hier. «Nous venons de l'apprendre, nous n'avons aucun commentaire», a déclaré un porte-parole du premier ministre, Randy McCauley.

Le 16 août, le premier ministre Jean Chrétien échangeait quelques mots avec la foule, pendant une visite au Centre civique de Charlottetown, lorsqu'un homme a échappé à la vigilance de ses garde du corps et lui a plaqué une tarte à la crème en plein visage. L'incident a soulevé des inquiétudes sur les mesures de sécurité entourant le premier ministre.

Les jeunes contiennent leur colère contre le Bloc

DENIS LESSARD

QUÉBEC — La mise au rancart d'un jeune comme candidat du Bloc québécois dans Chicoutimi a soulevé un agacement débordant largement ce comté, mais il est peu probable que l'incident prenne d'importantes proportions.

Des groupes de pression représentant des jeunes à travers le Québec veulent rédiger une lettre ouverte rappelant la nécessité pour les partis politiques de faire place aux jeunes et de respecter les règles démocratiques.

«On veut que ce soit au-dessus des lignes partisans, il n'y aura pas de parti de ciblé là-dedans», d'expliquer Patrick Lebel, président de la Fédération des associations étudiantes du campus de l'Université de Montréal.

Juste après le lancement de la campagne électorale, Gilles Duceppe a désigné Noël Tremblay comme candidat du Bloc dans Chicoutimi, laissant de côté le jeune Sylvain Gaudreault qui se préparait depuis un an. Le geste a provoqué la démission du président du Forum Jeunesse du Bloc, Nicolas Brisson, qui, encore hier, se disait «convaincu qu'avec ce geste le Bloc ne remportera pas Chicoutimi», qui aurait été une prise facile sans cette bisbille.

Patrick Lebel, tout comme Christian Robitaille, de la Fédération universitaire du Québec, ne croit pas que le Bloc aura à subir un impact électoral, un désaveu des jeunes électeurs à cause de ces frictions. Tous deux restent toutefois catégoriques: la tenue d'une assemblée de mise en candidature en bonne et due forme aurait été de loin préférable.

«Dans Chicoutimi ce n'est pas un geste qui a été posé contre un jeune», d'insister Caroline St-Hilaire, députée bloquiste de Longueuil, qui aura 30 ans durant la campagne électorale. Déjà en 1997, le Bloc avait fait élire cinq candidats de moins de 30 ans. Une dizaine de jeunes briguent les suffrages cette fois-ci.

Dans une lettre publique, François Rebello, qui a démissionné d'un comité du Bloc sur la mondialisation pour protester contre la décision «illégitime» de Gilles Duceppe dans Chicoutimi, a maintenu son appui «aux candidats du Bloc dans les autres comtés».

Après une volée de bois vert à Gilles Duceppe, «jamais un chef de parti souverainiste n'avait osé désigner un candidat contre le désir des membres du comté», M. Rebello souligne que les candidats du Bloc légitimement élus par leurs membres «demeurent la meilleure option qui s'offre aux Québécois».

Chrétien tente de regagner le coeur des gens des Maritimes

«Nous avons été plus durs envers vous»

VINCENT MARISSAL

CORNER BROOK, T.-N. — La déconfiture du Parti libéral dans les provinces de l'Atlantique en 1997 est encore toute fraîche dans l'esprit de Jean Chrétien, qui s'est excusé hier à Halifax d'avoir été si dur dans ses compressions budgétaires.

«Parfois, nous devons être durs (dans nos décisions) et nous avons été plus durs envers vous, et je veux vous remercier pour ça, mais nous étions en faillite au Canada », s'est-il justifié devant une foule partisane au local électoral du candidat de Dartmouth, l'ancien sénateur et maintenant ministre Bernie Boudreau.

«Ce fut plus difficile dans les provinces de l'Atlantique parce qu'elles étaient plus dépendantes », a repris plus tard le premier ministre dans une interview télévisée dans une station locale.

La population des quatre provinces de l'Atlantique a servi une formidable gifle aux libéraux en 1997, faisant chuter le nombre de

leurs députés de 31 (sur un total de 32) à seulement 11.

Le premier ministre, qui a aussi parcouru hier deux comtés de Terre-Neuve, était accompagné de Brian Tobin, sa nouvelle recrue au cabinet et le nouveau porte-flambeau libéral dans l'Est.

Confiants, les libéraux continuent de mener leur petite campagne tranquille, le premier ministre n'ayant même pas mentionné une seule fois le NPD dans ses discours. Le parti d'Alexa McDonough a pourtant puissamment contribué à la dégelée des libéraux il y a trois ans. M. Chrétien ne fait pas de cas non plus des conservateurs de Joe Clark, dont il n'effleure le nom qu'à de très rares occasions, et généralement pour se moquer.

Jean Chrétien s'en est surtout pris, encore une fois, à Stockwell Day, même si l'Alliance canadienne éprouve des difficultés à percer dans l'Est. «L'Alliance canadienne veut couper les programmes d'aide régionale dont vous avez besoin ici, a-t-il lancé aux gens de Stephenville, une petite ville de l'ouest de Terre-Neuve. C'est facile pour quelqu'un comme

Stockwell Day de dire ça quand on vient d'une province riche de pétrole, comme l'Alberta.»

Les alliés promettent en effet, s'ils sont élus, de mettre fin aux programmes d'aide régionale mis sur pied par les libéraux.

Pressés d'aller en élections, les libéraux ont dû sacrifier le projet de loi prévoyant des assouplissements au régime d'assurance-emploi, un élément qui aurait été très utile en campagne.

Tout semble baigner dans l'huile pour les libéraux, mais Jean Chrétien devrait se méfier de l'eau qui dort, prévient le politologue Donald Savoie, de l'Université de Moncton.

Les gens des Maritimes, constate-t-il, n'entretiennent plus la même amertume contre les coupes à l'assurance-emploi faites par les libéraux dans leur premier mandat.

«Nous sommes à l'ère de la politique *café instantané*, les enjeux ne durent pas quatre ans dans la population, dit-il. Les gens des Maritimes se sont défoulés en 1997, maintenant cette amertume est passée.»

Les libéraux raviront certaine-

ment les comtés néo-démocrates d'Acadie-Bathurst et de Beauséjour-Petitcodiac, croit le politologue, mais leur avance ailleurs demeure fragile.

«Si le Parti libéral commence à baisser ailleurs, cela va se produire ici aussi et je vous avertis que l'Alliance canadienne pourrait ramasser quelques sièges chez les anglo-protestants des comtés ruraux des Maritimes », explique M. Savoie.

Observateur chevronné de la scène politique des Maritimes et de Terre-Neuve, Donald Savoie croit par ailleurs que les libéraux font une erreur en pensant que l'ancien premier ministre de Terre-Neuve, Brian Tobin, réussira à convaincre les gens des Maritimes de voter libéral.

«C'est bien mal connaître les Maritimes, dit-il. Il y a autant de différence entre le Manitoba et les Maritimes qu'entre les Maritimes et Terre-Neuve. Brian Tobin est peut-être vu comme le champion des Maritimes à Toronto ou Ottawa, mais ici, il est vu d'abord comme le champion de Terre-Neuve.»



Le chef du Bloc québécois était de passage dans le Bas-du-Fleuve, hier, où il a dû expliquer son propre échecancier référendaire pour la tenue d'une consultation populaire d'ici la fin de son prochain mandat... à Ottawa.

Duceppe remet la souveraineté à l'ordre du jour

ALEXANDRE SIROIS

RIVIÈRE-DU-LOUP — Gilles Duceppe vient de remettre la souveraineté à l'ordre du jour de sa campagne en affirmant qu'il envisageait la tenue d'un référendum d'ici quatre ans.

Les déclarations du chef du Bloc, en campagne à Montmagny et dans le Bas-Saint-Laurent, ont fait du bruit : Lucien Bouchard s'est senti le besoin de mettre un bémol aux propos du chef bloquiste, qui ont par la suite servi de munitions à Jean Chrétien.

«Nous voulons avoir un référendum gagnant et je pense que ça va se produire durant notre mandat », a ainsi affirmé M. Duceppe, hier, lors d'un point de presse à Montmagny, précisant que son échancier était de quatre ans. «C'est

Québec qui prend la décision, bien sûr. Mais moi, personnellement, c'est comme ça que je vois les choses », a-t-il dit.

C'est la veille, à Charlesbourg, que le chef du Bloc avait d'abord fixé un tel échéancier. «On est déterminé à continuer notre lutte et (à) avoir un référendum au cours de notre mandat », avait-il dit. Hier, il a été amené à préciser sa pensée par les journalistes.

M. Duceppe en a profité pour indiquer qu'il était sur la même longueur d'onde que le premier ministre du Québec à ce sujet. «Il a dit que l'heure est à la souveraineté, a-t-il rappelé. L'heure... Moi je parle en termes d'années. Quatre ans, c'est pas trop pire. Il y a bien des heures dans quatre ans.»

Pourtant, lors d'une entrevue radiophonique diffusée à CKAC, M. Bouchard a souhaité remettre les

pendules à l'heure en affirmant que la date de la tenue du référendum n'est pas une priorité.

«Ce qui est important, ce n'est pas tellement la date du référendum. Ce qui est important, c'est que les Québécois s'y intéressent. Et quand ils vont s'y intéresser, ça va devenir évident qu'ils vont devoir prendre une décision dans un référendum », a dit le premier ministre.

En revanche, à l'issue de son entrevue, M. Bouchard a soutenu que M. Duceppe et lui partageaient le même avis sur la question. «Il a dit qu'il était confiant qu'il y aurait un référendum au cours du prochain mandat du Bloc. J'ai toujours dit la même chose, a précisé le premier ministre. J'ai dit la même chose pour notre mandat actuel.»

Plus tard dans la journée, à Rivière-du-Loup, M. Duceppe a re-

fusé de commenter les propos du leader péquiste. «Je n'ai pas entendu les propos. Je les verrai auparavant », a-t-il déclaré. «Je pense qu'il y a, maintenant, parmi les gens, ce sentiment qu'on a digéré la défaite référendaire (...) et que la difficile situation économique est réglée.»

Le fait que M. Duceppe parle ouvertement d'un éventuel référendum a d'autant plus frappé les journalistes que cela tranchait avec la teneur de l'ensemble de ses discours depuis le début de la campagne. Lorsque les reporters s'étonnaient de voir les bloquistes mettre l'accent sur les travers du gouvernement Chrétien plutôt que sur la souveraineté, M. Duceppe s'empressait de répondre qu'il est «en campagne électorale, pas en campagne référendaire».

TRIBUNE

Le Bloc, presque par défaut

KATIA GAGNON

LE 27 NOVEMBRE prochain, Henri-Paul Bazinet va voter Bloc. Avec bien peu d'enthousiasme, presque par défaut, puisque ce maniaque de la politique aurait nettement préféré avoir une «véritable alternative » au Parti libéral de Jean Chrétien.

«Je trouve ça frustrant de voter pour le Bloc, parce que ça va toujours être un parti d'opposition. Quand le Québec vote Bloc, il perpétue la dynastie libérale », explique cet ancien enseignant, qui coule une retraite tranquille à Delson, sur la Rive-Sud de Montréal.

Or, M. Bazinet est viscéralement allergique à ce qu'est devenu le Parti libéral sous la houlette de Jean Chrétien. «L'attitude de ce gouvernement envers les provinces est arrogante. Ils se comportent comme le propriétaire des lieux, empiètent sur les juridictions provinciales. Et ils le font sciemment », croit-il.

Le but premier de M. Bazinet lors de ces élections serait donc de déloger Jean Chrétien. Mais comment ? «Peut-être que j'aurais voté pour Paul Martin s'il avait remplacé M. Chrétien. Il a plus de panache.» Mais Paul Martin est demeuré ministre des Finances. Et la nouvelle vedette de la politique canadienne, Stockwell Day ? «Il promet des baisses d'impôt attirantes, mais je pense qu'il faudrait en payer le prix dans les programmes sociaux », souligne M. Bazinet.

En revanche, il a hâte d'avoir davantage de détails sur la position constitutionnelle de l'Alliance, favorable à la décentralisation. «Quand Brian Tobin a déclaré qu'il venait en politique pour combattre l'Alliance, ça m'a allumé. Je me suis dit qu'il fallait que j'en sache plus sur les positions de Stockwell Day par rapport aux provinces », dit-il.

Entre-temps, M. Bazinet se résigne à voter pour le Bloc québécois.

Lui-même souverainiste, il estime que le parti «fait du bon travail dans la mesure de ses moyens». Mais, au fil des élections, une certaine lassitude s'est installée, observe-t-il. «C'est à l'image du mouvement souverainiste : des problèmes qui traînent depuis trente ans.»

Mais aucune lassitude n'aura raison de la passion qu'entretient Henri-Paul Bazinet pour la politique. Autour de la table de la cuisine, il est intarissable. Fervent auditeur des bulletins d'information, lecteur assidu des journaux, pourquoi s'intéresse-t-il tellement à la chose politique que d'aucuns jugent mortellement ennuyeuse ? «C'est toute la vie de la société qui dépend de la politique. On subit les conséquences de nos choix tous les jours. J'admets que parfois, c'est un peu frustrant. On a l'impression de regarder passer le train en ayant peu d'influence.»



PHOTO RÉMI LEMÉE, La Presse

Enseignant à la retraite, Henri-Paul Bazinet suit la présente campagne électorale avec passion : «On subit les conséquences de nos choix (politiques) tous les jours.»



VOUS DÉSIREZ RÉAGIR À LA CAMPAGNE ÉLECTORALE? Courriel électronique: elections@lapresse.ca

McDonough préfère un gouvernement minoritaire à l'arrogance des libéraux

Sandra CORDON
Presse Canadienne

SASKATOON — Un gouvernement minoritaire servirait mieux les intérêts des Canadiens en mettant un frein à l'arrogance libérale et en permettant aux néo-démocrates de mettre de l'avant des programmes sociaux, a déclaré hier la leader du NPD, Alexa McDonough.

Les députés néo-démocrates se sont battus avec acharnement, dans le dernier Parlement, afin de sensibiliser le gouvernement libéral à certaines questions telles que les soins de santé, l'éducation et les dépenses d'infrastructures, a déclaré Mme McDonough alors qu'elle enregistrait, à Saskatoon, une entrevue pour la radio de CBC. Mais avec seulement 19 députés à la fin de la dernière session, contre 161 libéraux, les néo-démocrates n'avaient qu'un impact réduit.

« Un gouvernement minoritaire signifie que le gouvernement qui détient le plus grand nombre de sièges est moins arrogant, et je pense que les Canadiens accueilleraient favorablement une telle situation par les temps qui courent », a ajouté Mme McDonough.

L'influence du NPD a été plus

marquée dans les gouvernements minoritaires, particulièrement de 1972 à 1974, alors que les libéraux de Pierre Elliott Trudeau ont dû tenir compte des demandes du NPD.

Bien que 21 néo-démocrates aient été élus en 1997, deux ont quitté les rangs du parti depuis. Il y a quelques semaines, Rick Laliberté, député d'une circonscription du nord de la Saskatchewan, s'est joint aux libéraux, et il a été choisi comme candidat du parti dans la circonscription de Churchill River.

Lors d'une entrevue récente, M. Laliberté a expliqué qu'il quittait les rangs du NPD parce que le parti ne semblait pas vraiment intéressé à prendre le pouvoir.

Les partisans du NPD ne parlent pas tellement de leurs chances de former un jour le gouvernement, préférant insister sur leur influence comme conscience sociale. Et malgré ses attaques contre les libéraux, Mme McDonough se dit prête à travailler avec eux à des causes communes.

Plus tôt au cours de la journée, Mme McDonough avait parlé de la nécessité de créer un réseau pancanadien de services de garde à but non lucratif. Elle a déploré le fait que le récent minibudget du gouvernement libéral ne comportait



Alexa McDonough a proposé hier la création d'un réseau pancanadien de services de garde à but non lucratif, tout en dénonçant l'inaction du gouvernement de Jean Chrétien en cette matière.

Photo PC

aucune mesure pour améliorer les services de garde ou pour réduire les frais de scolarité.

« Le gouvernement Chrétien montre noir sur blanc qu'il ne se soucie aucunement de l'éducation, qu'il s'agisse de l'éducation de la tendre enfance ou de l'éducation supérieure à l'université ou au collège », a expliqué la leader du

NPD.

Mme McDonough estime que les frais de scolarité ont atteint des proportions invraisemblables. « Les frais de scolarité d'une année d'études au baccalauréat en sciences sociales ou en arts s'élèvent en moyenne à 3378 \$, soit une hausse de 126 % par rapport à 1990 », a-t-elle déclaré.

Calgary-Centre : une défaite coûterait cher à Joe Clark

Presse Canadienne

CALGARY — Le leader conservateur Joe Clark a fait campagne hier dans Calgary-Centre, la circonscription qui lui permettra de rester à la barre du PC ou affaiblira un peu plus son parti aux prochaines élections fédérales.

En plus de réduire encore le nombre de sièges — 15 dans tout le pays — que détient le Parti progressiste conservateur, une défaite de Joe Clark dans Calgary-Centre laisserait le PC sans chef pour le diriger.

En 1997, cette circonscription urbaine a accordé 40 % des votes au député de l'Alliance canadienne, Eric Lowther.

Les analystes estiment généralement que Joe Clark prend un grand risque en tentant d'être élu dans sa province natale. Le leader conservateur est retourné aux Communes en septembre dernier, après avoir remporté une élection partielle dans une circonscription de la Nouvelle-Écosse récemment libérée par le député conservateur Scott Brison.

M. Clark, qui est natif de High River, en Alberta, se dit encouragé par les nombreux appuis dont sa candidature a bénéficié, et par l'organisation efficace de sa campagne dans la région.

La concurrence de Joe Clark ne semble pas inquiéter le député Lowther, qui est reconnu pour ses valeurs familiales et son opposition aux avantages sociaux pour les conjoints de même sexe. « Je m'efforce avant tout de communiquer notre message aux gens de Calgary », a-t-il déclaré hier alors qu'il faisait du porte-à-porte dans sa circonscription. « Je ne pense pas aux autres. »

M. Lowther ajoute que l'histoire et les sondages récents le portent à croire que le candidat libéral, un journaliste local, pourrait le menacer davantage.

Pas de panique au PLC ni au Bloc

DENIS LESSARD

QUÉBEC — Pas de panique à bord. Les interventions de Paul Martin et de Jacques Parizeau figuraient dans les plans du PLC et du Bloc québécois avant même le déclenchement des élections.

Même que Paul Martin devait enregistrer hier un message publicitaire spécifiquement pour le Québec, une décision prise lundi dernier.

Dans les organisations libérale et bloquiste, on prend avec un gros grain de sel les manchettes tapageuses voulant que la «panique» soit le pain quotidien des organisateurs du PLC ou que le chef bloquiste, Gilles Duceppe, en désespoir de cause, ait dû faire appel à Jacques Parizeau et Lucien Bouchard.

Paul Martin, dès le premier jour de la campagne, a signifié à l'organisation au Québec qu'il comptait consacrer 13 jours — le tiers de la campagne environ — à des activités qu'on lui proposera au Québec, «et ce plan de match tient toujours», indiquait-on hier dans son entourage.

Ainsi, M. Martin va participer à un ralliement régional à Québec, dans le comté de Louis-Hébert, où la candidate Hélène Scherrer l'a depuis longtemps assuré de son appui. L'hypothèse d'un remplacement d'urgence de M. Chrétien par Paul Martin pour faire campagne au Québec n'a pas même été discutée par les responsables de l'organisation au PLC.

De la même manière, les interventions de Jacques Parizeau et de Lucien Bouchard dans la campagne de Gilles Duceppe étaient prévues depuis longtemps. Avant même le déclenchement, on prévoyait que M. Bouchard interviendrait à deux ou trois reprises, une fois avant, l'autre fois après le débat télévisé. On prévoit aussi un «appel au vote» pour inciter les souverainistes à se rendre aux urnes — leur participation aux élections fédérales est toujours plus basse qu'aux scrutins provinciaux.

Quant à Jacques Parizeau, il est depuis longtemps volontaire pour faire «une tournée des cégeps», ce qu'il fera au rythme de deux ou trois collèges par semaine, surtout dans la grande région de Montréal, prévoit-on au Bloc.

**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec 

La Presse

27 octobre 2000

Page A9 manquante

| COMMISSION CLAIR |

La FIIQ propose le *no fault* pour les erreurs médicales

JEAN-FRANÇOIS BÉGIN

LA FÉDÉRATION des infirmières du Québec propose la création d'un régime de *no fault* pour indemniser les victimes d'erreurs médicales.

L'implantation d'un tel régime, dont il existe déjà des modèles en Nouvelle-Zélande et dans les pays scandinaves, réduirait les dépenses inutiles dans le réseau de la santé, estime la FIIQ.

« On constate le développement d'une médecine défensive, où on refait et refait les mêmes examens pour s'assurer qu'on a bien fait le bon diagnostic et le bon choix », a soutenu hier la présidente de la FIIQ, Jennie Skene, lors de son passage devant la commission Clair.

Selon la Fédération, les médecins agissent ainsi afin de se blin-

der contre le risque de poursuites en responsabilité professionnelle. Un système d'indemnisation sans égard à la faute « conforterait les médecins et les autres professionnels de la santé dans leur jugement clinique », a fait valoir Mme Skene, tout en facilitant la compensation des personnes lésées. « Il y a beaucoup de personnes qui ne poursuivent pas parce qu'elles n'ont pas les moyens de le faire et qui se retrouvent devant le néant, sans rien pour les dédommager. »

La FIIQ aimerait qu'un tel régime s'applique à l'ensemble des professionnels de la santé, et pas seulement aux médecins. Elle souhaiterait cependant que les mécanismes disciplinaires des ordres professionnels demeurent inchangés, afin d'éviter un laisser-aller de la part du personnel de la santé.

Il y a deux ans, dans un avis à la

ministre de la Santé, le Conseil médical du Québec recommandait lui aussi d'assujettir les « accidents médicaux évitables » à un régime d'assurance-responsabilité sans égard à la faute, suggestion qu'il a d'ailleurs reprise dans son propre mémoire à la Commission Clair, présenté mardi.

Chose certaine, le système actuel, basé sur les poursuites civiles, comporte des lacunes importantes. Il y a 10 ans, un rapport fédéral concluait que moins d'un dixième des patients qui pourraient intenter des poursuites en responsabilité médicale sont effectivement indemnisés par les tribunaux. Cela laisse un grand nombre de victimes sans aucune compensation. Aux États-Unis, selon des études récentes, entre 44 000 et 120 000 personnes meurent chaque année des suites d'erreurs médicales. En appliquant

les mêmes ratios au Québec, on obtient de 800 à 2000 morts annuellement — plus que le nombre de morts attribuables à des accidents de la route !

Des chiffres astronomiques, que l'avocat Jean-Pierre Ménard, spécialiste du droit de la responsabilité médicale, juge pourtant tout à fait réalistes. « En médecine, on n'est pas une société distincte par rapport aux États-Unis : on a les mêmes équipements, des systèmes de gestion hospitalière similaires et nos spécialistes ont dans bien des cas été formés au sud de la frontière », dit-il.

Il ne croit pas pour autant que le *no fault* soit une panacée. « Un tel régime n'a de sens que si plus de monde est mieux indemnisé, plus rapidement et avec moins de formalités », souligne-t-il. « Or, si

l'organisme payeur a une approche trop libérale, il va faire faillite, comme c'est arrivé en Nouvelle-Zélande. Et si au contraire son approche est très stricte, on se retrouve avec la nécessité de faire une preuve d'experts, devant un genre de tribunal — et je ne sais pas si cela serait un gros progrès par rapport à la situation actuelle. »

M^e Ménard croit plutôt que l'on devrait forcer les hôpitaux à rendre publics les rapports des comités d'évaluation de l'acte médical, chargés de faire enquête en cas de décès ou de complication en milieu hospitalier, ce qui favoriserait les recours judiciaires intentés par les victimes ou leurs proches.

Pour étudier ces questions, la ministre de la Santé, Pauline Marois, a formé au printemps un comité sur les accidents médicaux évitables, dont le rapport est attendu en décembre.

| COLOMBIE-BRITANNIQUE |

La pilule du lendemain en vente libre

Presse Canadienne

VANCOUVER — La pilule du lendemain, qui vise à empêcher la grossesse, sera offerte sans ordonnance pour la première fois au Canada, en décembre, lorsque les pharmaciens de la Colombie-Britannique seront autorisés à en faire la vente libre.

Jeudi, le premier ministre de cette province, Ujjal Dosanjh, a dit qu'il n'attendrait pas que le gouvernement fédéral radie ce traitement de la liste des médicaments qui nécessitent une ordonnance.

« Trop de femmes depuis trop longtemps n'ont pas eu accès aux contraceptifs oraux d'urgence parce qu'elles ne pouvaient pas les obtenir lorsqu'elles en avaient besoin », a affirmé M. Dosanjh lors d'une conférence de presse à l'Hôpital pour femmes et enfants de la Colombie-Britannique.

« Cette mesure permettra aux femmes de ne pas attendre si longtemps pour un traitement qui a fait ses preuves et qui est sans danger pour la santé », a ajouté le premier ministre.

La pilule du lendemain — un contraceptif oral à forte dose — est disponible depuis 30 ans sous ordonnance. Deux nouvelles formes de traitement, appelées Plan B et Preven, sont distribuées depuis peu au pays.

Contrairement à la pilule abortive RU-486, qui fait actuellement l'objet d'une étude clinique en Colombie-Britannique, la pilule du lendemain ne met pas fin à une grossesse, mais elle empêche plutôt que celle-ci ne se produise.

Le directeur médical de l'Association de planification familiale de la province, le Dr Roey Malleson, soutient que la pilule du lendemain est la seule façon d'empêcher une grossesse après une relation sexuelle sans méthode contraceptive.

La pilule du lendemain doit être prise durant les 72 heures suivant la relation mais elle est encore plus efficace si elle est prise dans les 24 heures.

En Colombie-Britannique, les diverses marques de pilule, qui coûtent entre 8 \$ et 15 \$, seront distribuées sans égard à l'âge des personnes qui en font la demande.

M. Dosanjh a soutenu que la plus grande accessibilité du traitement réduira le nombre d'avortements et de grossesses non désirées, et qu'il est aussi peu coûteux.

« Mais la plus importante raison de ce changement est tout simplement que les femmes ont le droit de choisir et ce gouvernement soutient totalement ce droit », a-t-il lancé.

JEAN-FRANÇOIS BÉGIN

C'EST CE qu'on appelle tomber au bon moment.

Vingt-quatre heures avant la fin des audiences publiques de la commission Clair, qui se penche sur l'organisation et le financement du système de santé, la régie régionale de la santé de Montréal-Centre a dévoilé hier les résultats prometteurs d'un projet pilote de prise en charge des personnes âgées vulnérables.

En cours depuis un an sur le territoire des CLSC Côte-des-Neiges et Bordeaux-Cartierville, le projet SIPA (services intégrés aux personnes âgées) avait des objectifs ambitieux.

Ses concepteurs, parmi lesquels figure le docteur Howard Bergman, membre de la commission Clair, espéraient notamment réduire le nombre de visites aux urgences, d'hospitalisations et de placements en centre d'hébergement. Tout ça au sein d'une population de quelque 600 personnes en perte d'autonomie, âgées de 82 ans en moyenne.

Ils ont réussi, mais en partie seulement, puisque les baisses attendues dans la fréquentation des urgences et les séjours hospitaliers ne se sont pas matérialisées.

Mais, sur une période d'un an, les personnes suivies par SIPA ont

été deux fois moins nombreuses que celles faisant partie du groupe contrôle à être hébergées ou à faire une demande d'hébergement dans un centre de soins de longue durée. Et le nombre de personnes qui attendaient dans un lit d'hôpital qu'une place d'hébergement se libère était trois fois moins élevé au sein du groupe SIPA.

Comment s'y est-on pris ? Par un suivi beaucoup plus étroit des personnes âgées. Chacun des participants est sous la responsabilité clinique et financière d'un « gestionnaire de cas », une infirmière ou un travailleur social du CLSC, qui évalue ses besoins médicaux et sociaux et s'assure qu'il obtienne les services requis, que ce soit à domicile ou dans un établissement de santé.

Grâce à un système de garde téléphonique, les participants peuvent joindre en tout temps une infirmière, qui peut elle-même communiquer avec un médecin de garde, même au beau milieu de la nuit.

Le rapport d'évaluation final, préparé par un groupe de chercheurs de l'Université de Montréal et de McGill, ne sera prêt qu'en mars, et ce n'est qu'alors que l'on saura si le projet a généré des économies. Mais tout porte à croire que c'est le cas : des études antérieures révèlent en effet que l'hébergement représente environ

60 % des dépenses de santé d'une population du genre de celle étudiée dans le projet SIPA.

« En suivant ces résultats-là, les coûts plus élevés de l'intervention communautaire seront compensés par une diminution des coûts d'hébergement », a expliqué le Dr Bergman en conférence de presse.

Le rapport intérimaire présenté hier arrive à point nommé, alors que s'achèvent aujourd'hui les débats de la commission Clair, où il a été beaucoup question de l'organisation des services de base. « Dans le cadre du débat sur des services de première ligne mieux intégrés et sur un meilleur accès, c'est un petit bijou de projet », a dit la présidente de la régie régionale, Kathleen Weil.

Le rapport intérimaire soulève toutefois plusieurs difficultés rencontrées en cours de route, dont le départ de certains membres du personnel (causé notamment par l'incertitude ayant entouré l'avenir du projet, financé par des subventions des deux ordres de gouvernement), de même que la faible participation des médecins de famille des personnes âgées.

Quant au financement par capitation, qui consiste à donner une enveloppe budgétaire globale aux gestionnaires de cas afin de leur permettre « d'acheter » des services dans les hôpitaux ou les centres d'hébergement, il n'a pour l'instant été que simulé.

Les dossiers médicaux inactifs sont détruits par les cliniques

Presse Canadienne

QUÉBEC — Les dossiers qui restent inactifs plus de cinq ans dans une clinique médicale sont carrément jetés à la poubelle. Pas parce que l'information qu'ils contiennent n'est plus pertinente mais parce que les cliniques privées et les hôpitaux se noient littéralement dans le papier. Mais qu'on se rassure : tout cela se fait avec la bénédiction des autorités médicales compétentes.

On ne jette pas les dossiers inactifs par erreur ; c'est tout à fait conforme à une directive du Collège des médecins et à la Loi sur la santé et les services sociaux. Les dossiers inactifs depuis plus de cinq ans sont supprimés des archives des cliniques privées et de celles des hôpitaux pour faire de la place aux nouveaux-venus.

Les archives hospitalières doivent cependant garder, au-delà de la limite de cinq ans, certains éléments du dossier des patients. La loi les oblige à conserver une feuille sommaire contenant les diagnostics avec les traitements prescrits et les complications, les protocoles opératoires et les comptes-rendus des analyses pathologiques.

Selon le Dr Jacques Melançon, enquêteur-inspecteur dans les établissements de santé pour le compte du Collège des médecins, la réglementation sur la conservation des dossiers est correcte. Elle protège bien le public. Les patients ne sont pas avisés qu'on va détruire leurs dossiers parce qu'il n'y a pas d'obligation légale de le faire, dit-il. On élague parce que « ça fait trop de papier ».

La réglementation est en révision, ajoute-t-il. Les cliniques pourraient, par exemple,

être tenues de suivre des règles plus strictes de conservation, identiques à celles des hôpitaux, si on se met à y faire de la chirurgie d'un jour.

Pour sa part, le copropriétaire de la clinique Saint-Louis à Sainte-Foy, le Dr René Therrien, indique que les 55 000 dossiers actifs administrés à sa clinique dépassent sa capacité de conservation. Le nombre de dossiers stockés dans les cliniques privées et les hôpitaux est « astronomique, ça n'a pas de bon sens ».

Le Dr Therrien ne cache pas qu'il a hâte que les citoyens soient équipés d'un dossier informatisé pour pouvoir se débarrasser de tout le papier qui encombre les cliniques. À l'heure actuelle, la loi ne permet pas à un médecin de tenir ses dossiers sur ordinateur, dit-il. Ses notes doivent porter sa signature.

C'est aussi cette obligation légale qui empêche que les résultats d'examen de laboratoire soient transmis au médecin traitant par ordinateur.

« Ça n'a jamais été aussi difficile de suivre le dossier d'un patient », selon ce médecin qui, pendant quatre ans, a joué le rôle de coordonnateur pour l'intégration des cliniques privées dans un réseau de soins de première ligne, auprès de la Régie régionale de la santé. Les cliniques membres soulagent ainsi les services d'urgence des hôpitaux.

Résultat ? « On ouvre beaucoup de dossiers pour des gens qu'on voit une fois ou deux seulement », déclare le Dr Michel Lafrenière, qui pratique à la clinique Pierre-Bertrand et occupe la fonction de président de l'Association des médecins omnipraticiens de Québec (AMOQ).

MONDE



EXPRESS INTERNATIONAL

Russie | Centaines de privatisations

LE GOUVERNEMENT russe a pris la décision hier de céder ses participations dans 3000 entreprises dans les deux années à venir, a déclaré le ministre des Biens d'État, Farit Gazizouline. Le gouvernement a pris la décision de dresser l'an prochain, « un large inventaire » de la valeur des 3600 entreprises russes dont l'État détient encore une partie des actions, a-t-il précisé. D'ici deux ans, l'État n'aura plus de participations que dans quelque 600 entreprises du pays, a ajouté le ministre. Il n'a pas précisé quelles entreprises sont vouées à rester en partie aux mains de l'État et quelles autres devraient être totalement cédées au privé. — *d'après AFP*

Congo | L'Afrique francophone présente

L'AFRIQUE FRANCOPHONE, singulièrement absente des tentatives de règlement de la crise en République démocratique du Congo (RDC), marque son retour sur la scène diplomatique aujourd'hui à Kinshasa. Autour du président de la RDC, Laurent-Désiré Kabila, et de l'Angolais José Eduardo dos Santos, dont l'armée est engagée à la fois en RDC et à Brazzaville, le Gabonais Omar Bongo, doyen des chefs d'Etat d'Afrique centrale, le Centrafricain Ange-Félix Patassé et le Congolais Denis Sassou Nguesso vont évoquer « les problèmes de la guerre » en RDC. Le risque d'un débordement de la guerre inquiète de plus en plus les pays francophones. — *d'après AFP*

Tchéchénie | Plus de 1000 combattants

LE PRÉSIDENT Vladimir Poutine a reconnu hier que de 1000 à 1200 combattants indépendantistes tchéchènes résistaient toujours aux forces russes qui sont entrées il y a plus d'un an dans la république du Caucase du Nord. Les forces indépendantistes sont éclatées en quatre ou cinq groupes, a estimé le président russe, cité par l'agence Ria Novosti. « La résistance organisée des terroristes internationaux en Tchéchénie est brisée. Elle n'existe plus », a déclaré le président. Moscou affirme qu'un grand nombre de mercenaires, venus de pays islamistes, se battent aux côtés des Tchéchènes indépendantistes, ce que ces derniers démentent. Plusieurs dizaines de milliers de soldats russes sont entrés en Tchéchénie le 1^{er} octobre 1999. — *d'après AFP*

Yougoslavie | 700 000 réfugiés

LE HAUT-COMMISSARIAT de l'ONU pour les réfugiés (HCR) a demandé hier une assistance internationale supplémentaire de 20 millions de dollars US pour subvenir aux besoins non alimentaires de quelque 700 000 réfugiés et déplacés qui s'apprentent à vivre un hiver difficile en République fédérale de Yougoslavie (RFY). Cet argent servira, jusqu'au début de 2001, soutenir les familles d'accueil, assurer le chauffage et réparer les centres collectifs. L'agence de l'ONU a dû réviser à la baisse cette année ses programmes en raison d'un manque de fonds pour la RFY. Elle est passée d'un budget initial de 65 millions à 37,5 millions. La situation est particulièrement difficile pour 220 000 réfugiés du Kosovo, en très grande majorité serbes. — *d'après AFP*

Colombie | 164 otages morts

LE FLÉAU de l'enlèvement, avec une moyenne de 3000 séquestrés par an, a déjà provoqué la mort en captivité de 164 otages en 2000, dont deux étrangers, dans un climat d'insécurité croissante en Colombie. Ce bilan a été publié hier par l'armée au lendemain de l'annonce du décès d'un second otage aux mains de l'Armée de libération nationale (ELN, extrême gauche) depuis l'enlèvement de 80 civils, le 17 septembre, dans un centre de loisirs près de Cali, à 490 km à l'ouest de Bogota. Vingt-cinq d'entre eux sont toujours retenus dans la forêt par les guérilleros. Le chiffre des 164 morts en captivité cette année à la date du 26 octobre représente « une hausse de 65 % par rapport à la même période en 1999 », précise le rapport officiel. — *d'après AFP*

Ulster | Autre inspection

L'ARMÉE RÉPUBLICAINE irlandaise (IRA) a annoncé hier qu'une seconde inspection de certains de ses dépôts d'armes avait eu lieu, une information confirmée par Downing Street. Cette initiative de l'IRA est annoncée à 48 heures d'une réunion, cruciale pour l'avenir du plan de paix, du Parti unioniste (UUP) du premier ministre David Trimble. L'UUP est la principale composante côté protestant du gouvernement biconfessionnel nord-irlandais issu des accords historiques de Castle Buildings, le 10 avril 1998. Les 860 cadres de l'UUP se réunissent demain et devraient être saisis d'une motion demandant le retrait de leur parti du gouvernement autonome et de l'Assemblée. — *d'après AFP*

L'annonce d'élections en avril désamorce la crise au Pérou

d'après AFP

LIMA — La situation au Pérou semblait en voie de normalisation avec la reprise du dialogue entre le gouvernement du président Alberto Fujimori et l'opposition, sous l'égide de l'Organisation des États américains (OEA), et la conclusion d'un accord prévoyant de nouvelles élections le 8 avril 2001.

Fujimori a en outre pris la tête des recherches lancées contre son ancien bras droit et chef du service de renseignements, Vladimiro Montesinos, surnommé le « Raspoutine andin » et soupçonné de violations des droits de l'homme. Son retour surprise lundi au Pérou avait encore aggravé la crise politique suscitée par la réélection contestée du chef de l'État en mai dernier.

Le gouvernement et l'opposition sont convenus mercredi soir d'organiser le 8 avril prochain de nouvelles élections législatives et présidentielle, à l'issue d'une réunion tenue sous les auspices de l'OEA

et en présence de son secrétaire général, César Gaviria.

Les deux parties ont également accepté de discuter du thème d'une amnistie pour la réconciliation nationale, sans en faire une condition préalable aux élections comme l'exigeaient les militaires, ont annoncé Gaviria et le représentant de l'OEA à Lima, Eduardo Latorre.

« Aujourd'hui est un jour très spécial au Pérou, un jour où, selon moi, tous les Péruviens peuvent célébrer le fait que leurs forces politiques et sociales avancent vers des accords fondamentaux afin que le pays puisse jouir d'une authentique démocratie », a déclaré le secrétaire général de l'OEA.

De leur côté, les leaders de l'opposition ont estimé, lors d'une conférence de presse commune, qu'« aujourd'hui commence la véritable réconciliation nationale » et sont allés jusqu'à saluer le rôle du chef de l'État.

« Nous devons aujourd'hui féliciter le président Fujimori, son gouvernement, les forces armées », a déclaré Fernando Olivera, du Front indépendant moralisateur, qui avait divulgué le 14 septembre dernier une vidéo montrant Montesinos en train d'acheter un parlementaire de

l'opposition afin qu'il se rallie à la majorité gouvernementale en mai.

Plus tôt cette semaine, Fujimori avait rejeté les appels de l'opposition lui demandant de démissionner après le retour surprise de Montesinos, qui s'était réfugié au Panama à la fin septembre à la suite du scandale.

Mais, mercredi, peu avant la réunion avec l'OEA, il a annoncé qu'il plaçait l'ensemble des forces armées et les forces de police en état d'alerte maximum en vue du lancement d'une opération spéciale. Il a ensuite précisé que cette opération concernait son ancien bras droit en fuite, Montesinos.

« J'ai donné l'ordre de poursuivre l'opération de recherche jour et nuit jusqu'à ce qu'il soit retrouvé », a-t-il déclaré lors d'un point presse dans le district de Chosica, à 30 km à l'est de Lima, où il dirigeait encore hier personnellement les opérations.

Après l'éclatement du scandale Montesinos, Fujimori s'était engagé à quitter le pouvoir l'an prochain et à convoquer une élection présidentielle anticipée à laquelle il ne se présentera pas. Mais il n'avait pas fixé de date pour ce scrutin.



Photo REUTERS

Remous anticastristes au Venezuela

À l'appel de l'opposition politique, un groupe de Vénézuéliens ont protesté, hier à Caracas, contre la visite de cinq jours du président cubain. Ils ont brûlé des affiches qui montrent ensemble Fidel Castro et le président du Venezuela, le socialiste Hugo Chavez.

Israël loin d'un gouvernement d'urgence nationale

d'après AFP

GAZA — Un attentat-suicide dans la bande de Gaza a renforcé la crainte des Israéliens d'une nouvelle vague d'attentats, alors que s'éloignait la perspective d'un gouvernement d'« urgence nationale » en Israël après le refus d'Ehud Barak d'accorder à la droite un droit de veto sur les décisions relatives au processus de paix.

Des affrontements sporadiques entre soldats israéliens et manifestants ont certes fait plus de 30 blessés palestiniens dans la bande de Gaza et en Cisjordanie, mais le nombre et l'intensité des heurts a continué de décliner.

Le seul incident important a été l'action d'un kamikaze palestinien du Jihad islamique qui a percuté à vélo une position de l'armée israélienne dans la bande de Gaza. L'explosion de la charge qu'il portait l'a tué et a légèrement blessé un soldat israélien, près de la colonie juive de Kfar Darom.

Le Jihad islamique, qui commémorait jeudi le 5^e anniversaire de l'assassinat à Malte de son chef Fathi Chakaki par des agents présumés du Mossad (services secrets israéliens), a revendiqué l'attentat dans un communiqué.

Un Palestinien de 14 ans, Alaa Mohamed Mahfoudh, a succombé dans un hôpital d'Arabie Saoudite à la suite des blessures qu'il avait subies début au début d'octobre lors d'affrontements avec l'armée.

Ce décès et celui du kamikaze portent à 140 le nombre des morts, des Arabes dans leur quasi-totalité, depuis le début de la révolte palestinienne le 28 septembre. Les affrontements ont également fait plus de 4000 blessés.

L'Autorité palestinienne a démenti tout lien avec l'attentat-suicide après que l'armée israélienne l'eut accusée d'y avoir donné son feu vert.

« Je suis engagé personnellement en faveur de la paix comme choix stratégi-

que et comme unique moyen de résoudre le conflit » avec les Palestiniens, a affirmé le premier ministre Barak lors d'une réunion du parti travailliste à Tel-Aviv. « Un gouvernement d'urgence nationale ne cessera pas de chercher la paix et ne se transformera pas en gouvernement de guerre », a-t-il ajouté.

« Nous n'avons l'intention d'accepter aucun veto du Likoud », a lancé Barak, rejetant ainsi la principale condition posée par le Likoud pour sa participation à un gouvernement d'urgence nationale.

Le Likoud est aussi résolument opposé aux concessions territoriales que Barak avait envisagé de faire aux Palestiniens lors du sommet de Camp David.

Les Palestiniens se sont élevés contre une résolution de la Chambre des représentants du Congrès américain qui a apporté mercredi son soutien à Israël et a condamné la direction palestinienne, à laquelle il a imputé la responsabilité des violences.

REPÈRES / TANZANIE

Misère chez le « bon élève » du FMI

d'après AFP

La population tanzanienne qui doit élire après-demain son président et son Parlement demeure l'une des plus pauvres du monde après dix années de rigueur et de libéralisation de l'économie, qui ont fait du pays l'un des « bons élèves » du FMI.

Le revenu moyen par habitant oscille entre 200 et 250 dollars US par an. Plus de la moitié des 32 millions de Tanzaniens et quelque 80 % de la population active dépendent d'une agriculture sinistrée qui ne s'est pas encore remise de plus de 30 ans du « socialisme à l'africaine » de Julius Nyerere, pendant les années 60, 70 et 80.

La Tanzanie, qui en temps normal peut tout juste nourrir sa population, est aujourd'hui très fragilisée par trois années de sécheresse persistante.

Six Tanzaniennes sur dix accouchent encore à la maison en raison du coût exorbitant de l'hôpital public et un enfant sur cinq seu-

lement fréquente l'école secondaire, qui est payante.

Lors des élections de dimanche, le président Benjamin Mkapa et son parti, le Chama cha Mapinduzi (CCM, parti révolutionnaire), sont assurés de se maintenir au pouvoir, mais « ils auront à cœur », devant plus de 200 observateurs internationaux, « de ne pas écorner la bonne image internationale d'une démocratisation qui fonctionne plutôt bien, alors que le pays dépend cruellement de l'aide internationale », estime un diplomate occidental à Dar es Salaam.

« La Tanzanie est considérée comme le bon élève africain du FMI, surtout depuis 1995 et l'arrivée de Mkapa au pouvoir », renchérit un de ses pairs.

« Les pays donateurs, le FMI et la Banque mondiale ont pris en considération les immenses efforts depuis dix ans pour ouvrir l'économie aux forces du marché, mais la population n'en a pas encore tiré profit dans l'immédiat », reconnaît un universitaire éco-

nomiste tanzanien, consultant pour l'ONU. « Les résultats que l'on espérait atteindre ne sont pas encore là, malgré un bon taux de croissance de 3,5 à 4 % pour 2000, mais les fondations et les structures sont prometteuses », assure-t-il.

L'inflation, maintenue à moins de 6 % en juin dernier comparativement à 30 % en 1995, est l'un des succès les plus éclatants de l'équipe Mkapa.

En juillet dernier, la Banque mondiale a accordé un prêt de 212 millions, dont l'essentiel pour soutenir les réformes économiques, faisant de la Tanzanie le premier pays africain à bénéficier des conditions très avantageuses d'un Crédit d'ajustement structurel planifié.

Le 6 avril, le FMI et la BM avaient déjà soulagé la Tanzanie de 2 milliards de dollars de dettes et le FMI lui accordait un prêt avantageux de 181,5 millions. De son côté, le Club de Paris, qui regroupe les principaux pays occidentaux créanciers, avait annulé au

même moment 390 millions de dettes.

Pour en arriver là, le pouvoir a, progressivement à partir du début des années 1990 et très rapidement depuis 1995, presque totalement libéré les prix, les changes, les systèmes financier et bancaire et, surtout, privatisé 295 — soit les trois quarts — des 395 entreprises publiques et parapubliques de l'ère socialiste. Mkapa a promis récemment d'accélérer ces privatisations.

Mais, avertissement diplomatique et économistes tanzaniens, les bonnes dispositions des bailleurs de fonds ne doivent pas faire oublier la corruption omniprésente, y compris au sommet du gouvernement.

« Mkapa, considéré ici comme à l'étranger, comme un personnage très honnête et intègre, n'a pas vraiment la capacité de lutter contre (la corruption) », analyse l'un des diplomates occidentaux, car « chez les plus hauts responsables du gouvernement et du parti, la corruption va bon train dans une totale impunité ».

QUÉBEC

Pour relancer leur économie, 57 MRC se feront offrir des « contrats d'initiatives rurales »

DENIS LESSARD

QUÉBEC — Le gouvernement Bourcard proposera de signer des « contrats d'initiatives rurales » d'une durée de cinq ans avec 57 municipalités régionales de comtés aux prises avec une situation économique difficile.

La Politique québécoise de la ruralité va changer de nom; Québec l'intitulera désormais la « Stratégie de développement des communautés rurales », pour assurer qu'il n'y aura pas de confusion avec le rafraîchissement que l'on prépare de la « Politique de développement régional ».

Dans les prochaines semaines, le plan d'action pour les villages mal en point sera rendu public. Cette politique prévoit des investissements de 500 millions sur cinq ans, dont le tiers pour des projets déjà en place. Le gouvernement craignait que cette politique jette de la confusion, les propositions pour les « régions ressources » seront donc annoncées de façon distincte. Cer-

tains politiciens avaient avancé l'hypothèse que les redevances sur l'exploitation des ressources soient retournées aux régions. Mais ces dernières en bénéficient déjà largement; par exemple, 225 des 380 millions prélevés en droits de coupe sont retournés en région.

Cet été, la politique proposée par le ministre des Régions Jean-Pierre Jolivet s'est en outre retrouvée au centre d'une partie de bras de fer avec la titulaire des Affaires municipales Louise Harel. Cette dernière craignait que, pour ne pas se disqualifier de mesures destinées aux petites agglomérations, plusieurs villes et villages hésiteraient à grossir leur population en se fusionnant.

Triste palmarès

Dans le document de plus de 100 pages dont *La Presse* a obtenu copie, Québec établit une liste non équivoque du niveau de « déstructuration » des MRC au Québec, un « indice de développement » basé sur l'évolution de la population depuis 1991, sur le taux de chômage, sur le nombre de familles à faible revenu et sur la proportion de la population dont la formation est inférieure à une neuvième année.

La version du 25 mai établissait que 52 MRC rurales sur 83 étaient en difficulté. Dans sa dernière version, la politique reste la même mais la liste passe à 57 MRC.

L'est du Québec l'emporte clairement dans ce triste palmarès: les MRC de la Haute Gaspésie, de Matapédia, de Matane, de Rimouski-Neigette, de Charlevoix, du Rocher Percé, de la Minganie, du Témiscouata figurent en tête de liste, mais aussi celle du Haut-Saint-Maurice et du Lac Saint-Jean, dont la population est au moins aux deux tiers « déstructurée ». Québec estime qu'il y a un problème important dès que plus du quart de la population trouve difficilement une place dans le développement économique; les « contrats d'initiatives ru-

rales » seront ainsi proposés aussi à des MRC en meilleure posture comme Bellechasse, Nicolet-Yamaska, Abitibi et Témiscamingue.

Clé de la politique de la ruralité, le « contrat d'initiatives rurales » s'inspire du « contrat de pays » utilisé en France. On veut répondre aux demandes de Solidarité rurale qui réclamait davantage « un processus » pour permettre aux régions de se reprendre en main qu'une initiative ponctuelle.

Ces contrats d'une durée de cinq ans, visent à « apporter un soutien particulier aux MRC dont le milieu rural est aux prises avec de graves difficultés sur le plan économique et social ». Cette intervention

« souple et adaptée » veut donner un coup de pouce aux MRC « qui, à cause de leur taille, de leur isolement ou de leur précarité socio-économique n'ont pas les ressources financières ou humaines pour enclencher seules ce mouvement », explique-t-on.

Des mesures d'ordre financier sont prévues, mais « c'est avant tout une façon concertée d'intervenir sur le territoire »; Québec soutiendra ces projets avec « un coffre à outils » comprenant plusieurs mesures.

Les critères des projets appuyés seront très larges. Une MRC pourrait par exemple proposer une stratégie portant sur la diversification de son économie — former une coopérative d'éleveurs par exemple —, la mise en place d'un réseau intégré de transport sur la MRC, la formation de la main-d'oeuvre en foresterie ou même la mise en place d'un café Internet, donne-t-on en exemple. Le document fait une longue nomenclature des fonds disponibles dans les ministères et organismes pour financer des initiatives susceptibles d'émaner des MRC, mais cette liste datant du début de l'été a été révisée depuis, prévient-on.

Québec veut répondre aux demandes de Solidarité rurale qui réclamait davantage « un processus » pour permettre aux régions de se reprendre en main qu'une initiative ponctuelle.

Le Parti libéral présente son bulletin « d'information » scolaire

PASCALLE BRETON

AU MOMENT OÙ l'Institut économique de Montréal s'apprete à rendre public aujourd'hui son bulletin qui cotera les écoles secondaires de la province sur une échelle de un à dix, le Parti libéral du Québec a présenté hier sa version d'un bulletin d'information scolaire.

Tel que décidé au récent congrès des membres du Parti libéral du Québec, un gouvernement libéral proposerait la création d'un bulletin informatif conçu par une commission indépendante au ministère de l'Éducation du Québec. Un document qui n'en serait pas un d'évaluation, affirme Yvon Marcoux, député de Vaudreuil et critique de l'opposition officielle en matière d'éducation.

« Ce bulletin sera clair, simple, facilement accessible et compréhensible pour permettre aux parents de choisir. Mais il ne s'agit pas de stigmatiser les écoles », assure M. Marcoux.

Le bulletin dont chaque paramètre est coté de un à dix évalue autant l'environnement physique que so-

cial, ainsi que la réussite et le résultat. Même si chaque école sera classée selon son rang cinquième par rapport aux autres écoles, le député de Vaudreuil assure qu'il n'est pas question d'évaluer les établissements de façon négative.

« Cette formule éviterait de classer les écoles selon un palmarès puisque les écoles seraient évaluées selon un rang cinquième. Chaque rang regrouperait plusieurs écoles. La liste serait accessible à quiconque la demanderait, mais les écoles ne seraient pas identifiées à prime abord », a souligné M. Marcoux.

Dans les paramètres établis par le Parti libéral, le pourcentage d'élèves handicapés et d'élèves en difficulté d'apprentissage serait aussi compilé. « Encore là il ne s'agit pas de stigmatiser, mais d'aider les parents à faire le choix d'une école pour leur enfant. Un élève handicapé requiert plus de ressources d'encadrement et avec les compressions budgétaires, il n'y a pas toujours un support professionnel suffisant », a commenté M. Marcoux.

À plusieurs reprises, les enseignants se sont déjà opposés à toute forme de palmarès ou d'évaluation des écoles. Les différents intervenants en milieu scolaire ont aussi indiqué qu'il ne fallait pas que les écoles soient comparées entre elles.

Mais le bulletin élaboré par le Parti libéral s'adresserait d'abord aux parents afin de les guider pour offrir la meilleure éducation à leurs enfants, précise M. Marcoux. « Nous sommes convaincus que le bulletin présente des éléments d'information importants et intéressants. Il permet de voir si l'enfant reçoit une éducation de qualité par rapport à d'autres écoles du même milieu. Le document ne signifie pas qu'une école n'est pas bonne, mais permet plutôt d'assurer la meilleure éducation possible. »

Pendant que le Parti libéral prépare un bulletin qui pourrait être présenté à la population s'il était au pouvoir, le Parti québécois demeure réfractaire à ce genre d'évaluation. Le ministre de l'Éducation François Legault semble en désaccord avec un classement des écoles. En apprenant que l'Institut économique de Montréal, en collaboration avec l'Institut Fraser, préparait un palmarès des écoles, le ministre avait jugé cette formule improductive et démobilisante.

Louise Harel annonce un ajout de 43 millions au budget du logement social

NORMAN DELISLE
Presse Canadienne

QUÉBEC — Une somme de 43 millions vient d'être débloquée pour la construction de 1325 logements sociaux, a annoncé hier la ministre québécoise de l'Habitation, Louise Harel.

Les projets qui seront soumis par les coopératives d'habitation et les organismes sans but lucratif pourront être financés par le Mouvement Desjardins, a par ailleurs indiqué le président du Mouvement, Alban D'Amours.

Les logements sociaux seront destinés à trois types de clientèles: les ménages à faible revenu, les personnes âgées en légère perte

d'autonomie et les personnes avec des problèmes particuliers comme les itinérants ou les femmes victimes de violence conjugale.

Ces 1325 logements s'ajouteront aux 400 logements sociaux dont la construction a été annoncée il y a deux semaines à l'occasion de la Marche mondiale des femmes.

Cet investissement a cependant été jugé insuffisant par le Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU). Le groupe estime que le gouvernement devra financer beaucoup plus que 1500 logements s'il veut s'attaquer sérieusement à la crise du logement, au moment où 250 000 locataires doivent consacrer plus de la moitié de leurs revenus pour se loger.

Guy Chevrette exige des déneigeurs responsables

PIERRE APRIL
Presse Canadienne

QUÉBEC — Au nom de la sécurité routière hivernale, le ministre des Transports du Québec inclut maintenant des clauses de performance dans chacun des contrats de déneigement qu'il signe avec des entrepreneurs privés.

Au cours du lancement officiel

de la campagne annuelle sur la sécurité routière en conditions hivernales hier, le ministre a confirmé que son ministère a pris des mesures draconiennes pour forcer les contracteurs à faire diligence dans l'administration et la réalisation de leur contrat.

« Les contrats de performance, a-t-il dit, visent à améliorer notre système de déneigement. On connaît maintenant avec plus de précision les endroits dangereux et difficiles dans notre réseau routier et on est en mesure de faire entrer ces spécificités dans chacun des contrats accordés et de préciser les nouvelles façons de faire. »

Le ministre a en outre précisé que les entrepreneurs ont « l'obligation de résultat » et n'ont pas une grande marge de manoeuvre. « Pour un seul hiver et durant les périodes de déneigement, a dit M. Chevrette, ils ne peuvent se permettre plus de trois erreurs majeures, sinon il y a une perte de contrat. »

Les contrats de déneigement accordés sur une base régionale à des entrepreneurs privés totalisent 120 millions pour l'ensemble du territoire. Pour sa part, le ministère des Transports exécute des travaux d'une valeur de 40 millions.

« Tous les hivers, a expliqué M. Chevrette, il y aura un ou deux entrepreneurs qui perdront leur contrat parce qu'ils ne se conforment pas aux conditions exigées, qu'ils n'ont pas fait leur travail et n'ont pas rendu les services qu'on attendait d'eux. »

La campagne de sécurité routière hivernale qui s'adresse aux automobilistes comporte des messages résolument sérieux visant à les faire réfléchir aux conditions routières et à la nécessité d'équiper leur véhicule adéquatement pour répondre aux conditions climatiques.

« Il est important de rappeler aux automobilistes, a indiqué M. Chevrette, que les mois de transition, octobre et novembre, sont les mois les plus sombres en terme de bilan hivernal. Il importe donc de sensibiliser les usagers et de faire appel à la prudence. »

Selon les statistiques, 27 personnes ont en moyenne perdu la vie annuellement dans des accidents de la route durant la période hivernale au cours des cinq dernières années.

loto-québec résultats

6/49 Tirage du 2000-10-25

GAGNANTS		LOTS	
6/6	2	1 000 000,00 \$	
5/6+	5	99 763,20 \$	
5/6	275	1 451,10 \$	
4/6	14 064	54,40 \$	
3/6	246 365	10,00 \$	

Ventes totales: 12 864 645 \$
Prochain gros lot (appr.): 2 000 000 \$

Québec 4/9 Tirage du 2000-10-25

GAGNANTS		LOTS	
6/6	0	1 000 000,00 \$	
5/6+	0	50 000,00 \$	
5/6	32	500,00 \$	
4/6	1 649	50,00 \$	
3/6	26 139	5,00 \$	

Ventes totales: 607 877,00 \$

Promotion Double Jeu* Tirage du 2000-10-25

11	34	44	49
----	----	----	----

GAGNANTS: 48 LOT: 208,33 \$

*Seules les sélections participant au Loto 6/49 et au Québec 4/9 sur le même billet sont admissibles à la promotion.

PANCO Tirage du 2000-10-26

01	03	05	07	08
11	12	13	15	19
20	24	33	42	46
47	48	57	63	68

Tirage du 2000-10-26

3	4
056	2992

Extra Tirage du 2000-10-26

241851	100 000 \$
449711	100 000 \$

Le jeu doit rester un jeu.

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraîtront au verso des billets. En cas de départ entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.

TVA, le réseau des tirages

ENCAN PUBLIC
Vente de marchandises libérées par Douanes Canada

Le dimanche 29 OCTOBRE 2000
ENCAN: À 14 h

INSPECTION: 1 HEURE AVANT L'ENCAN

MAGNIFIQUES TAPIS PERSANS
Stock de magnifiques tapis persans noués à la main, comprenant: Kum pure soie, Tabriz laine et soie, Isfa han soie, Kashan fin, Heriz, Sarough, Bakthiari, superbe Bidjar, tapis de passage, de 6' à 30', plusieurs tapis tribaux. Toutes les teintes et tous les modèles, 100% faits et noués à la main.

PEINTURES ET BRONZES
Sélection de fameuses huiles sur toile, oeuvres du Groupe des Sept, A.J. Casson et beaucoup plus encore. Aussi oeuvres de bronze d'artistes connus.

MAGNIFIQUES BIJOUX
Sélection de marchandises de valeur saisies pour défaut de paiement, Rolex President pour hommes et femmes, montres Rolex deux tons, Cartier, Piaget, bagues à diamants solitaires, colliers, bracelets d'esclaves et boucles d'oreilles.

MEUBLES ANTIQUES
Grande sélection de meubles antiques en acajou et chêne massif, accessoires d'appoint décoratifs, qualité et sélection exceptionnelles.

Pièces de collection antiques rares mises aux enchères!
Valeur de 100\$ à 150 000\$

LIEU: Holiday Inn (centre-ville)
420, rue Sherbrooke Ouest
Montréal
T L: (514) 499-6992

Chaque pièce est adéquatement étiquetée et certifiée authentique. Évaluateurs agréés sur place. Toutes les taxes et droits d'importation ont été acquittés sur ladite marchandise. Identification adéquate exigée à l'inscription. Commission d'achat de 10% en sus. Sous réserve d'ajouts ou de retraites. Certificat d'exonération de taxe exigé le cas échéant.

2902127

La meilleure côte de boeuf en ville!

Côte de boeuf 12,95\$ en tout temps

Steak Steak vous invite à des soupers dansants en compagnie de Helen et Sandro tous les vendredis et samedis soirs.

Restaurant STEAK STEAK

5222, rue Sherbrooke Est, Montréal (514) 255-5744
(Face au village olympique)

FORUM

La Presse

ANDRÉ DESMARAIS > Président du conseil d'administration
 GUY CREVIER > Président et éditeur
 MARCEL DESJARDINS > Vice-président et éditeur adjoint
 YVES BELLEFLEUR > Directeur de l'information
 ALAIN DUBUC > Éditorialiste en chef

Crise de confiance



MICHÈLE OUIMET
 michele.ouimet@lapresse.ca

L'école secondaire publique Paul-Gérin-Lajoie (PGL), située en plein cœur de la Ville d'Outremont, est menacée. En 1997, avec la création des commissions scolaires linguistiques, la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys a hérité d'une deuxième école, Outremont, à quelques coins de rue de PGL. Pas question d'entretenir sur le même territoire deux grosses écoles secondaires qui ont toute la misère du monde à maintenir leur clientèle, ont tranché, en mai, les dirigeants de la commission scolaire.

À peine 284 élèves fréquentent Outremont — elle peut pourtant en accueillir 1072 —, et seulement 463 étudiants usent leur fond de culotte sur les bancs de PGL, alors que ses locaux lui permettent d'en héberger 856. Les deux écoles devront donc fusionner et n'en former qu'une seule en septembre 2001. Au grand dam des parents. Sur le plan économique, la décision est sage. Sauf que les parents veulent garder LEUR école. PGL, qui existe depuis 25 ans, a mis sur pied des programmes particuliers — latin, théâtre, anglais enrichi — pour attirer les élèves courtois par le privé. Les parents, la direction et les enseignants se sont bricolé une petite école de quartier qui fait parfaitement leur affaire. Et elle est menacée au nom de la raison économique.

La confiance des parents vis-à-vis le réseau public est souvent fragile. Et lorsqu'ils doivent se battre contre une énorme machine bureaucratique pour préserver leur école, cette confiance est carrément ébranlée. Comme à Paul-Gérin-Lajoie. Il n'en faut pas plus pour que les parents glissent vers le privé.

Or le privé gruge de plus en plus le public. Au début des années 1960, lorsque la révolution tranquille a bouleversé le visage de l'école et que le ministère de l'Éducation a été créé, le privé a pratiquement été avalé par le public. Mais au fil des années, ce réseau marginal a pris de l'ampleur et il est devenu un système parallèle qui livre une rude concurrence au public.

En 1973, par exemple, à peine 8 % des élèves du secondaire fréquentaient le privé au Québec. Vingt-cinq ans plus tard, ce chiffre passait à 16 %. La situation est encore plus aiguë dans l'île de Mon-

tréal. En 1990, 18 % des élèves francophones du secondaire allaient au privé. En septembre 1999, ils étaient 30 %. Le double. C'est énorme.

Cette année, les parents prennent littéralement les écoles privées d'assaut. Au Collège Jean-Eudes, par exemple, 894 élèves se sont inscrits aux examens d'entrée en espérant être admis en septembre 2001. Au total, l'école en gardera 320 élèves. Les meilleurs. En 1998, 690 jeunes avaient passé l'examen de Jean-Eudes. Deux cents de moins.

Pourquoi un tel engouement ? La reprise économique y est pour beaucoup. Les parents ont plus d'argent et peuvent se permettre de déboursier 2000 \$ par année en frais de scolarité. Ils boudent le public qui n'a pas bonne presse. Le ca-fouillage de la réforme et l'absence d'encadrement minent la crédibilité du public, déjà écorchée par des problèmes de violence et de drogue. L'instabilité créée par les fusions des commissions scolaires ajoute à l'insécurité. Comme à PGL. Le privé n'est pas parfait, loin de là. Mais son image est bien meilleure que celle du public. Surtout au secondaire. Et surtout à Montréal.

Le public a une lourde tâche. Pendant que le privé sélectionne les meilleurs élèves, le public, lui, est obligé de garder tout le monde jusqu'à l'âge de 16 ans, peu importe les comportements délinquants ou les mauvaises notes. À peine 0,2 % des élèves du privé sont handicapés ou éprouvent des difficultés d'apprentissage, comparé à 16 % au public. Le public et le privé ne se battent pas à armes égales.

Si le public ne veut pas se faire manger tout rond par le privé, s'il veut garder sa crédibilité, il doit se ressaisir et donner un sérieux coup de barre, surtout dans la région de Montréal où l'on frôle l'état de crise. Dans les années 1980, le public a trouvé une façon de concurrencer le privé en créant des écoles à vocation particulière. Mais en 1997, la ministre de l'Éducation, Pauline Marois, a décrété un moratoire, affirmant que ces écoles « élitistes » nuisaient aux écoles ordinaires en les vidant de leurs meilleurs éléments. En prenant cette décision, la ministre a émasculé le public en lui ôtant une arme efficace pour concurrencer le privé.

Il n'est pas normal que les parents n'aient pas confiance dans les écoles publiques. Mais pour qu'une telle confiance s'installe, l'exemple doit venir de haut. Le ministre de l'Éducation, François Legault, et le premier ministre Lucien Bouchard, qui vivent à Outremont, envoient leurs enfants au privé. Drôle de signal.

Une belle soirée

Le rappeur américain Eminem se produit, ce soir, au Centre Molson, ayant échappé à la fureur du procureur général de l'Ontario qui aurait bien aimé lui interdire l'accès au Canada. Celui par qui le scandale arrive — de son vrai nom Marshall Mathers — pourra donc enfilier ses succès devant un auditoire montréalais qui sera doublement ravi de participer ainsi, par procuration, à ce nouveau pied de nez fait au « système » !

Blanc né en banlieue de Détroit, Mathers s'est taillé une place parmi les ténors du gangsta rap, un médium essentiellement black qu'il s'est approprié de spectaculaire façon. Il n'innove pas sur le plan de la musique — qui est propre, fort efficace, rigoureusement conforme aux règles du genre — mais se signale tout de même.

Par autre chose. Dans *Amityville* (de son plus récent album, *The Marshall Mathers LP*, 2 millions de copies vendues en une semaine lors de sa sortie) le rappeur décrit ce qu'il entend par une belle soirée : « J'ai pénétré mon cousin par derrière / Tranché la gorge de ma mère / Ahhhhhhh ! / Donné à ma petite soeur pour son anniversaire / La défloration par dix de mes compères... » (traduction libre, passée à la savonnette).

Ce ne sont pas les pires strophes du corpus éminemien. Plusieurs autres pièces sont consacrées à diverses formes de violences et de meurtres, familiaux ou non, ainsi qu'aux différentes expressions de la... sexuelle, décrites de façon... médicale.

Bref, on comprend pourquoi un digne juriste ontarien a pu en avaler ses chaussettes !

Le rock et ses dérivés ont toujours été provocateurs. Mick Jagger

pouvait être sexuellement explicite. Dans *The End*, Jim Morrison entretenait lui aussi des projets assez peu orthodoxes par rapport à ses parents.

Mais Mathers, c'est autre chose : la provocation à l'état pur.

D'une telle pureté, en fait, qu'elle en devient fascinante. Livrée sans sourire en coin, sans support philosophique, sans innovation musicale, sans création poétique. Injectée sans additifs ni colorants dans les veines des adolescents qui, aujourd'hui comme hier, en ont viscéralement besoin, comme d'une drogue.

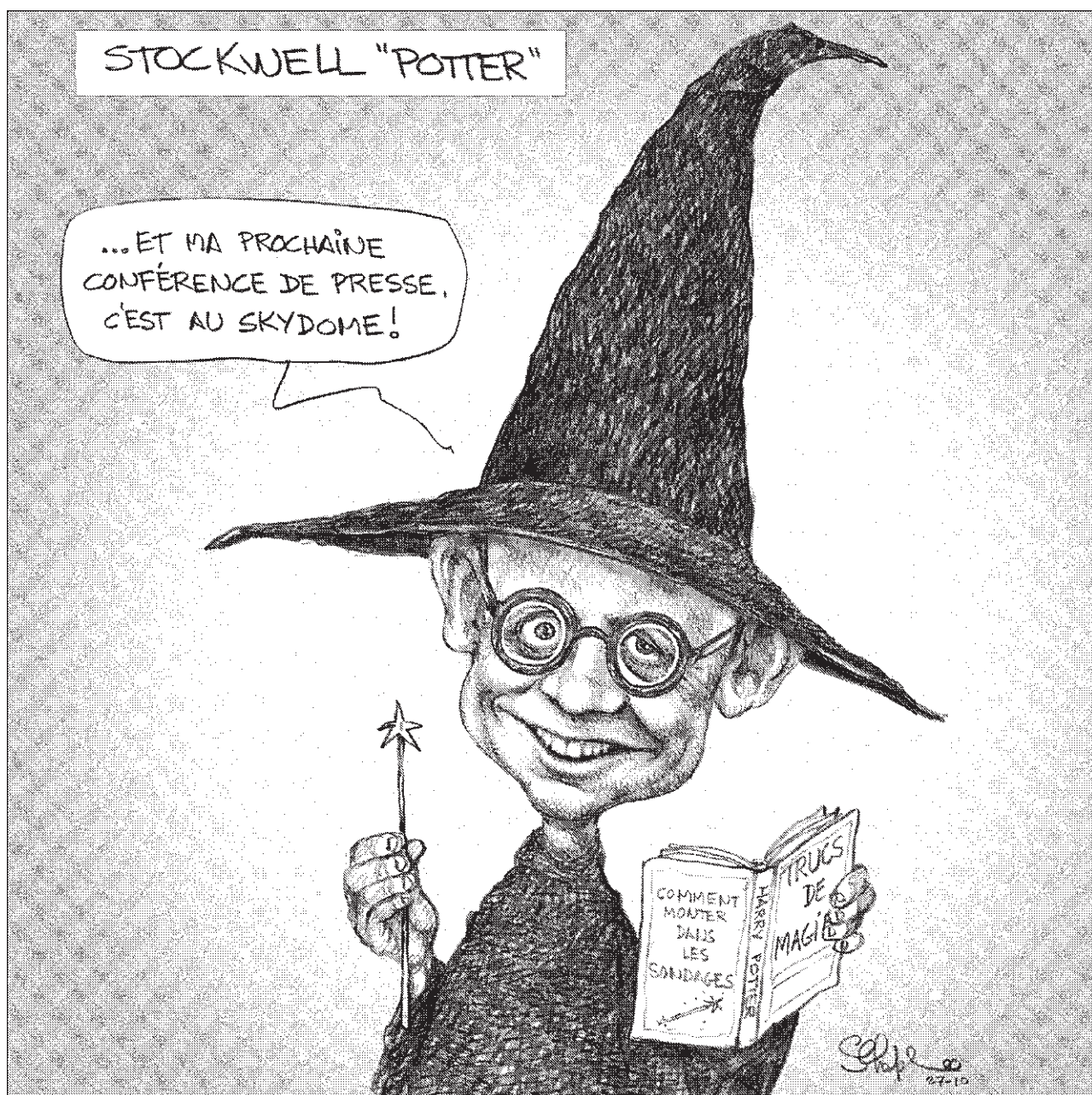
À Toronto, où Eminem se produisait, hier soir, des policiers devaient être présents et prêter l'oreille aux paroles du rappeur afin de déterminer si sa poésie contrevient aux articles du Code criminel traitant de propagande haineuse — à Montréal, sous Jean Drapeau, les forces de l'ordre portaient plutôt attention aux seins nus qui bougent... ce qui tendrait à indiquer que, d'un strict point de vue intellectuel, les choses ont évolué !

On voit bien que tout cela est ridicule.

Mathers ne présente pas un problème de nature légale — il serait d'ailleurs probablement ravi d'être refoulé aux frontières, poursuivi, ou incarcéré, à cause de son art. L'affaire est d'un ordre très différent. Eminem s'est constitué en icône de la paupérisation de la culture rock, de sa *MTVisation*, de sa sénilité précoce, de son échec à se réinventer.

Ce qui est une sorte de crime, aussi, mais relevant d'un autre jury.

Mario Roy



Serge.Chapleau@lapresse.ca

Droits réservés

LA BOÎTE AUX LETTRES

edito@lapresse.ca

Gaver de force

MADAME Harel, Monsieur Bouchard, Comme citoyen, je me vois comme une oie qui se fait gaver de force une vision d'avenir que nous appelons les « fusions » municipales. La supposée incontournable mondialisation qui doit nous amener à régler tous nos problèmes de gestion municipale semble aller à l'encontre de ce que vous prêchez lorsqu'il est question de rapatriement de pouvoir et de nationalisme. Vous dites que nous avons une identité distincte des autres provinces, ce qui est vrai du point de vue linguistique, entre autres. Alors pourquoi ne pas reconnaître que des citoyens se soient trouvés une certaine identité locale qui fait que Pierre-fonds offre des services, une image ou des valeurs différentes de Dorval ou même de Montréal ? Si vous dites que le Québec est à même d'offrir de meilleurs services aux citoyens, étant plus près d'eux, pourquoi ne pas reconnaître que des municipalités puissent donner un service à la mesure des besoins et des moyens de ses résidents ?

Si on poursuit votre raisonnement, il est temps que vous demandiez à Ottawa de rapatrier plus de pouvoirs et de créer un pays à 12 arrondissements !...

M. RENAUD
 Pierre-fonds

Notre patrimoine s'effiloche

LE PQ, protecteur de notre patrimoine s'apprête d'autorité, pour

de fumeuses raisons de rationalisation et d'économie, à biffer du vocabulaire québécois, des dizaines et des dizaines de noms de villes auxquels des centaines et des centaines de milliers de Québécois se réfèrent pour préciser leur appartenance au Québec, et cela depuis 50, 100, 150, 200 ans... Quelle amputation ! Quelle balafre à la face de ce beau pays !

Parions que la prochaine grande législation du gouvernement actuel sera de décréter que tous les Québécois s'appelleront désormais BOUCHARD au nord du fleuve et LANDRY, au sud. On pourrait à la défense de ce projet grandiose avancer tellement d'excellentes raisons de rationalisation et d'économie !

Que de soucis et de frais patrimoniaux pour conserver les vieilles maisons dans leur intégrité et que d'inconscience dans la suppression des entités urbaines parfois du même âge !

PAUL-YVAN DELÉGLISE
 L'Ancienne Lorette

Une BAF sur la gueule des nationalistes

DEPUIS DÉJÀ quelques semaines sévit l'insignifiante BAF, brigade d'auto-défense du français. Second Cup et autres compagnies à appellation non-francophone ont été la cible de leurs attaques.

Voilà revenu le temps des actes de terrorisme visant à raffermir les lois sur l'affichage de la langue française. Ces attaques, aussi inutiles soient-elles, ne font qu'empirer la réputation des nationalistes. Ce n'est qu'une infime proportion qui est prête à tout, même à la

violence pour arriver à ses fins. En s'attaquant à des commerces qui ne désobéissent à aucune loi, par exemple !

À quand les bombes dans les boîtes aux lettres et l'enlèvement de Lucien Bouchard ?

Les erreurs du passé ne vous ont-elles rien appris ? Les incidents d'il y a trente ans ont déjà mis assez d'ombre sur le nationalisme québécois. Il est temps que l'on agisse avec notre tête et non avec des bombes !

MARCO GEOFFROY
 Joliette

Les conséquences de nos attitudes

DERNIÈREMENT, plusieurs personnes et spécialistes se sont penchés sur la problématique du haut taux de suicide chez les jeunes homosexuels.

Nous restons attristés, bouleversés et inquiétés devant ce phénomène. Pourtant, nous continuons à être amusés par ces humoristes qui les ridiculisent ou encore ces téléromans qui les caricaturent (sauf exceptions...) ! Ces jeunes n'ont pas tous le courage et la force de M. Pinard. Ils ne sont pas tous capables d'endurer ces moqueries. Voilà pourquoi certains d'entre eux décident de renoncer à la vie. Au lieu de pleurer sur leur sort et sur ces tristes résultats, soignons nos paroles et nos attitudes. Les enfants voient tout et entendent tout... Voyons-y ! Parce que nous pouvons faire du mal sans le vouloir...

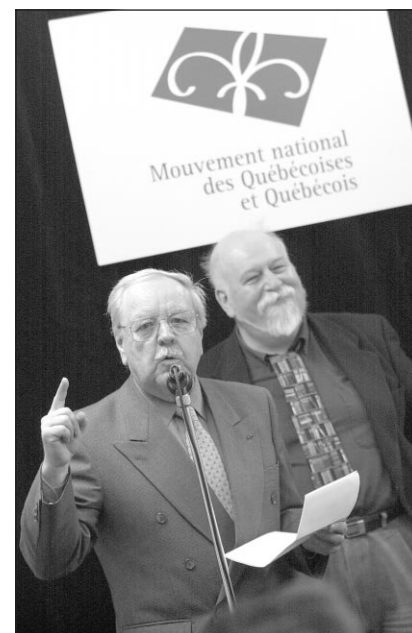
VALÉRIE LAFOREST
 Notre-Dame-des-prairies

De Robin des banques en Robin des parlements

LES DISCUSSIONS autour de la candidature d'Yves Michaud tournent à la perversion politique. Suivez bien le raisonnement tordu qu'on nous rapporte à travers les paroles d'Yves Michaud ou de André Reny, depuis deux jours.

D'abord M. Michaud se pose en défenseur éternel de la langue française, qui deviendrait son unique et incessant combat, alors que le Robin des banques se transformerait en Robin des parlements. Mais, on nous dit qu'il apportera des idées nouvelles et de la fraîcheur dans Mercier. Depuis quand la défense de la langue française est-elle une idée nouvelle dans Mercier ? Si il y a un comté qui a toujours été vigilant et est monté aux barricades aux premiers signes de faiblesse du gouvernement ou du parti, c'est bien Mercier.

Tous les observateurs de la scène politique déplorent l'absence de relève et la difficulté de percer chez les jeunes. Pourtant l'argument qu'on nous sert est que les gens de l'âge d'Yves Michaud ont le droit d'être représentés. C'est une pure inversion du problème. On tente de faire passer tout commentaire sur l'âge d'Yves Michaud pour une attaque générale contre l'âge d'or, alors qu'il s'agit d'un problème structurel pour le Parti québécois.



Yves Michaud (à gauche) en compagnie de Jean-Claude Germain.

Enfin, et c'est la meilleure, on accuse Bruno Viens d'être trop près du bunker. Tout cela parce que Bruno Viens aurait été soit disant appuyé par Lucien Bouchard dans sa course à la vice-présidence du parti le printemps dernier. Si Lucien Bouchard avait voulu Bruno Viens à la vice-présidence, il serait vice-président. Ne soyons pas naïfs quant à la manière dont Lucien Bouchard mène le parti. Donc, sa défaite montre bien, au-delà des accusations perverses, les relations réelles de Bruno Viens avec le bunker.

Mais, on peut s'interroger sur celles d'Yves Michaud. Ami personnel du premier ministre et de Bernard Landry, il est directement appuyé par celui-ci dans la course à l'investiture. Comment peut-on encore présenter Yves Michaud comme un trouble-fête et prétendre qu'il se présente en dépit du bunker ? C'est le comble de la perversion. L'équipe Michaud a réussi à inverser totalement les faits et à accuser ses adversaires de sa propre turpitude.

Enfin, comble de l'ironie, tous ces gens prétendent maintenant que les militants vont choisir. Permettez-nous de nous étonner devant la nouveauté du procédé. Les dernières investitures au Parti québécois (ne parlons pas du bloc) et particulièrement celles dans Mercier ne nous avaient pas habitués à une telle ouverture d'esprit.

Bref les « tordeurs » de sens et grands « déformateurs » de mots sont à l'oeuvre. Ne nous laissons pas tromper par la présentation des apparences. Bruno Viens n'a pas été élu à la vice-présidence et Yves Michaud est officiellement soutenu par Bernard Landry et d'autres membres du gouvernement Bouchard qui n'ont pas l'habitude d'agir sans l'imprimatur du chef qui décide tout dans ce parti. Tirez vos conclusions.

GAÉTAN BRETON
 ex-péquist, ex-membre
 de l'ex-écutif de Mercier

FORUM ÉLECTORAL

Éclairez-nous s'il vous plaît !

Un pays malade ?

C'EST D'UN mépris de la démocratie qu'ont fait preuve les membres du Parti libéral du Canada, Jean Chrétien en tête, lorsqu'ils ont omis de se rendre au dépôt du rapport du Vérificateur général jeudi passé. La démocratie électorale présente bien des faiblesses et le poste de Vérificateur général demeure un palliatif à ces défauts.

C'était aussi passer outre aux règles de base de la transparence que de présenter des prévisions comptables intentionnellement fallacieuses afin de garder au moment jugé opportun l'annonce de la Bonne Nouvelle économique. Le dépôt du dernier « mini-budget », quant à lui, était une farce bien mielleuse fourrée au milieu d'un processus électoral aux allures de Stampede de Calgary.

À bien y penser, ce n'est pas d'un mépris de la démocratie que font preuve les membres du Parti libéral du Canada, le Très-Honorable Jean Chrétien en tête. C'est un mépris pour les citoyens, pour les gens qui habitent le pays, pour nous, que présentent les actions du Très-Honorable ; à côté de ce mépris se dresse le grand mur de l'ignorance de la démocratie, un mur étayé d'une fatuité et d'un arrivisme qu'il serait grand temps de démonter. Prions (avec l'ami Day) pour l'élection d'un gouvernement minoritaire et le soulagement d'un grand pays au visage blême.

Carl CHARBONNEAU
Saint-Bruno

C'est la faute aux voisins...

DANS UN article publié dans *La Presse* du mardi 24 octobre, Jean-Luc Migué et Michel Boucher se portent à la défense de la politique de taxation à taux unique de Stockwell Day.



Ils citent en exemple l'Ontario dont les revenus sont en hausse en dépit des baisses d'impôts accordées ces dernières années. Pourtant, dans le même article, ils affirment que la prospérité récente du Canada est due à un débordement de la prospérité américaine.

Si je comprends bien, lorsque l'Ontario enregistre des surplus c'est à cause de sa politique fiscale, mais quand le Canada fait de même en dépit d'un taux de taxation élevé, c'est à cause de nos voisins du Sud.

Visiblement, l'interprétation de ces messieurs est dictée par leur idéologie de droite.

Alain DÉSILET
Hull

Qui sont-ils ?

QUI ET QUE sont les chefs lors de l'élection fédérale qui vient ? Monsieur Chrétien n'est pas un vrai chef ! C'est avant tout un boute-en-train parfois cabotin, guilleret, parfois atrabilaire, mais toujours truculent et prévisible. Monsieur Duceppe est égal à lui-même. Il est la négation du charisme. « Drabe » à l'intérieur (idées) et à l'extérieur. L'antithèse du démagogue. Piètre orateur. Monsieur Day, c'est une sucrerie de l'Halloween et à l'image de cette fête : un dernier soubresaut avant Noël. Monsieur Clark, c'est la voix qui crie dans le désert et dont l'écho se perd dans le ciel de l'indifférence et de l'abandon.

Yves DESLAURIERS
Prévost

Des élections, pour qui ?

M. DUBUC, j'ai lu avec beaucoup d'intérêts votre éditorial de samedi dernier. Vous y exprimiez le même sentiment que j'éprouve face aux élections.

Que faire quand nous voulons rejeter le Parti libéral, que nous ne sommes pas pour le Parti Québécois et que probablement, il n'y aura pas d'autres candidats dans mon comté (Brome-Misissipi) ?

Je ne veux pas rejeter mon vote. Je n'ai jamais été aussi au dépourvu et en désarroi de ma vie. M. Chrétien, avec son arrogance et son opportunisme, mérite de perdre ses élections. La politique, ce n'est pas pour le peuple.

Claire LEMAY

Morts de rire

LE 27 NOVEMBRE prochain, nous poserons un geste très important en allant voter. Nous vivons dans un pays tellement démocratique que les criminels font la pluie et le beau temps. Ils terrorisent et assassinent les honnêtes citoyens. Ils blanchissent des milliards en argent sale. Ils abrutissent notre jeunesse en déversant partout, à la grandeur du pays, des tonnes de drogue qui font leur sale fortune. Ils bénéficient de la largesse des gouvernements qui leur déroulent le tapis rouge pour protéger leurs droits.

Lors du prochain scrutin, il faudra se poser la question : Voulons-nous que le Canada continue à vivre sous l'emprise de la peur et de l'intimidation ? Aurons-nous le courage de voter pour le parti politique qui nous annoncera qu'il mettra ses culottes face au crime organisé ? Actuellement, les criminels sont morts de rire. Pour eux, le Canada est un véritable paradis !

Le 27 novembre prochain, je m'en souviendrai.

Paul-André DESCHÊNES
Saint-Alexis-des-Monts

Le Bloc a sa raison d'être à Ottawa

CONTRAIREMENT à ce que laisse entendre *La Presse*, le Bloc a sa raison d'être à Ottawa. Ne serait-ce que pour donner une voix et une légitimité à quelque deux millions de Québécois francophones souverainistes qui sont tellement bafoués par les libéraux francophones du Québec, leurs propres confrères et consœurs.

D'ailleurs, il est à souhaiter que les souverainistes élisent une grande majorité des députés bloquistes à Ottawa et que les fédéralistes francophones seront portés vers le parti de l'Alliance qui, contrairement aux libéraux, leur promet davantage d'autonomie et moins d'ingérence dans les domaines strictement provinciaux.

Il est à souhaiter également que *La Presse* fera ressortir ces deux nécessités pour le plus grand bien du pays et pour une certaine paix constitutionnelle, à Ottawa surtout. Le parti de Jean Chrétien est arrogant, dépensier, fantasque et dominateur pour ne nommer que quelques défauts. Tous les problèmes de santé que nous rencontrons dans toutes les provinces relèvent uniquement de la contrainte fiscale imposée, uniquement pour lui permettre de dire que le déficit a été vaincu. Et de dire que Mulroney a été tellement honni par cette bande.

André LÉCUYER
Orléans

MARIE-FRANCE LEGAULT

L'auteure est une résidente de Québec.

La campagne électorale est commencée. Nous assistons à un dilemme majeur et inédit : pour qui voter ? Contre qui voter ?

Si je vote pour le Bloc québécois, je serai à jamais bloquée dans l'opposition. Car ce parti, qui se dit temporaire, reste bloqué. Sa temporalité n'en finit plus. Son objectif est la séparation du Québec.

Si je vote libéral, je m'expose à conserver un chef pour le moins bizarre dans ses attitudes et ses déclarations. Représente-t-il de façon adéquate le Canada ? Est-il à la hauteur de sa tâche importante et essentielle ? Quant aux anomalies dans la gestion des finances (ressources humaines) je crois qu'aucun parti politique ne peut se déclarer pur, pur, pur. Les occa-



ÉLECTIONS
2000

sions font le larron très souvent.

Si je vote Alliance canadienne, les baisses d'impôts de 17 % seront-elles justes pour tout le monde, ou favoriseront-elles encore les plus riches ? Est-ce que nous régresserons pour retourner 50 ans dans le passé ? Si je vote NPD d'abord, y a-t-il des candidats dans chaque comté ? Est-ce un vote socialiste où les seuls administrateurs pensent et agissent à ma place ?

C'est un vrai dilemme que cette élection précipitée. Nous sommes piégés. Même si le mandat du Parti libéral avait été complété, nous serions quand même en face d'un problème. À mon avis, si on

est fédéraliste, on ne vote pas bloquiste. On doit procéder par élimination et voter pour le moins pire de la « gang ». Et qui est le moins pire ? C'est subjectif tout simplement. Il faut analyser, décortiquer les discours, les promesses, les visions de la société.

Il faudrait un leader, ayant une vue d'ensemble de la société canadienne, tenant compte de toutes les régions du Canada. De nos jours, c'est une denrée rare. Les intérêts personnels, l'amour du pouvoir, remplacent souvent le bien commun. Qu'il est difficile de faire un choix éclairé ! Après ce sera trop tard !

Éclairez-nous s'il-vous-plaît ! Une synthèse des avantages et des inconvénients de chaque parti serait nécessaire afin de voter lucidement. Un travail qui pourrait être fait par les journalistes. Qu'en dites-vous ?

Une question de valeurs

HUBERT POULIN

L'auteur habite à Montréal.

Le premier ministre affirme que l'élection portera essentiellement sur une question de valeurs. Quelles sont les valeurs que notre société priorise pour guider les choix politiques des années à venir ? Quelles sont les valeurs auxquelles les Canadiens sont attachés ?

Et si on le prenait au mot !

Le caractère démocratique de notre système politique et le respect des règles élémentaires du processus démocratique constituent sûrement l'une des valeurs fondamentales auxquelles nous souscrivons notre société. Le respect de la souveraineté du Parlement et l'obligation faite à l'exécutif de rendre des comptes aux représentants du peuple constituent aussi une valeur fondamentale de notre société.

Comment doit-on juger le gouvernement sortant à la lumière de ces préoccupations majeures de notre société ? À ce titre, quelle note doit-on donner à un chef politique qui, sans qu'il n'y ait urgence ou enjeu politique pressant qui commande un appel au peuple, décide de ne pas compléter son mandat et de renoncer à compléter son programme législatif pour la seule raison que naît une nouvelle formation politique et qu'il lui semble urgent de procéder à une élection avant que celle-ci ne soit prête et que l'électorat ait ainsi la possibilité de faire un véritable choix ?

Est-il moralement acceptable que l'intérêt d'un parti et la vanité de son chef soient les seuls motifs d'un appel aux urnes ? Comment une telle attitude serait-elle conciliable avec cette valeur de notre société qu'est son profond attachement à la démocratie et son souci du respect du processus qui en régit l'exercice ?

Dissoudre la Chambre ne se fait pas pour les caprices d'un homme sans aucun égard à l'intérêt public. Peut-être faudrait-il que les citoyens qui croient à l'institution qu'est le Parlement en fassent payer le prix au triste sire qui vient de le faire.

De plus, omettre de se présenter au comité parlementaire qui doit recevoir le rapport du Vérificateur général dénote un mépris absolu de l'institution qui doit servir de chien de garde de la façon dont on dispose des deniers publics.

Enfin, prétendre à une erreur ou à d'autres engagements ne passe pas la rampe lorsque, par ailleurs, la même formation politique avait fait le même coup au Vérificateur général avant l'élection de 1997. Peut-être la réaction négative a-t-elle fait en sorte que l'on a corrigé le tir en catastrophe, mais la manoeuvre a été tentée, et ceci en dit long sur la moralité du gouvernement.

Le premier ministre et son gouvernement affichent un tel mé-



Le premier ministre Jean Chrétien.

pris pour les institutions démocratiques qu'ils doivent être éconduits, à moins que ce ne soit une erreur de croire que le respect de la démocratie et le respect de l'institution parlementaire font partie des valeurs auxquelles souscrit notre société.

Bye bye Bloc

MARTIN DUVAL

L'auteur se décrit comme un « nouveau ex-militant » du Bloc québécois, du comté de Chicoutimi-Le Fjord.

Quel gâchis et quel manque de vision ! L'annonce de la nomination de Noël Tremblay comme candidat désigné du Bloc Québécois dans la circonscription de Chicoutimi-Le Fjord est un affront à la démocratie. De plus, il s'agit d'une erreur grossière doublée d'une stratégie suicidaire pour la prochaine élection.

Après avoir usé de toutes les « magouilles » possibles et inimaginables pour décourager et déloger le candidat à l'investiture Sylvain Gaudreault, qui s'accrochait grâce à la force de ses convictions, on l'expédie dans les limbes et on impose Noël Tremblay.

L'argument de Gilles Duceppe pour imposer son choix dans Chicoutimi ne tient qu'à une ligne : « Seul Noël Tremblay peut déloger André Harvey ». Un sondage interne effectué la semaine der-

nière auprès des électeurs du comté démontre clairement que, face à André Harvey, Noël Tremblay et Sylvain Gaudreault obtenaient tous deux le même pointage. Dans de telles circonstances, dans un face à face avec André Harvey, l'attrait de la nouveauté, de la véritable relève, aurait sans doute permis à Sylvain Gaudreault de reprendre le comté.

Si le Bloc Québécois, qui se prétend un parti différent, n'est plus en mesure de respecter les choix de sa base militante, il doit se regarder sérieusement dans le miroir car il a un sérieux problème de croissance et d'identité. Ce choix s'avérera très coûteux le 27 novembre prochain. À plus long terme, ce choix sera encore plus coûteux puisque Gilles Duceppe, en faisant ce geste, vient de se couper de plusieurs jeunes militants et militantes dynamiques nouvellement arrivés au Bloc pour appuyer la candidature de Sylvain Gaudreault. Ces nouveaux « ex-militants » se joindront à partir de demain à la masse désenchantée, baignée par le cynisme ambiant.

Peut-être que les « bonzes » du Bloc vont invoquer l'urgence de l'échéance électorale pour justifier la nomination totalitaire de M. Noël Tremblay. La vérité est plutôt que le camp de M. Tremblay a échoué depuis des mois dans ses tentatives de susciter un enthousiasme chez les militants bloquistes du comté. Alors l'exécutif de Chicoutimi du Bloc a délibérément repoussé depuis des semaines la date de l'assemblée d'investiture pour gagner du temps.

Et voilà qu'en ce jour de lancement de campagne M. Duceppe ose venir dire qu'il faut faire une place à la relève et que les gens ont besoin de voir du sang neuf ! Sylvain Gaudreault, militant de longue date, était justement un nouveau visage prometteur.

Où, l'amertume colore mon message d'aujourd'hui et vous me le reprocherez sans doute. Cependant, même amère, ma lucidité est bien plus grande que la vôtre, M. Duceppe. Eh bien bye bye M. Duceppe et bye bye le Bloc québécois !



Le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe.

Le docteur Labrie contre-attaque avec une poursuite de 4 millions

Presse Canadienne

QUÉBEC — Vingt jours après le dépôt du rapport du coroner Luc Malouin sur les causes et circonstances de la mort de Gabriel Lessard, le docteur Fernand Labrie contre-attaque.

Dans une procédure exceptionnelle déposée, mercredi, au palais de justice de Québec, le directeur du Centre de recherche du CHUL accuse Me Luc Malouin de s'être livré à une « véritable inquisition » assimilable à une « commission royale d'enquête » sur le programme de dépistage précoce du cancer de la prostate et lui réclame, ainsi qu'aux coroners Pierre Morin et Serge Turmel, des dommages de 4,1 millions pour le tort causé à sa réputation au Québec et ailleurs dans la communauté scientifique internationale.

Le docteur Labrie demande à la Cour supérieure de casser l'enquête Malouin. Il réclame l'annulation à la fois de l'ordonnance d'enquête rendue par l'ex-coroner en chef Pierre Morin le 24 septembre 1998, de l'enquête elle-même et du rapport Malouin rendu public le 5 octobre.

Dans l'action en nullité de 67 pages contenant près de 300 paragraphes, où l'on constate que Me Guy Bertrand a succédé à Me Roger David, décédé le mois dernier, à titre d'avocat-conseil dans cette cause, les procureurs du Dr Labrie quali-

fient de « spectacle inutile, illégal et coûteux » l'enquête du coroner qui a porté « en grande partie sur la carrière du Dr Labrie et ses recherches ».

En plus de « mauvaise foi » et de « négligence grossière », la procédure accuse plus particulièrement Me Malouin d'avoir débordé de son mandat en étendant son enquête au programme de recherche sur le dépistage précoce du cancer de la prostate, aux protocoles de recherche, leur conformité aux normes éthiques, leur valeur scientifique, leur financement, à la recherche elle-même, ainsi qu'au rôle des chercheurs.

À cet égard, les procureurs du directeur du Centre de recherche du CHUL prétendent que le rapport du coroner comporte des conclusions qui, outre le fait, « qu'elles constituent des hérésies du point de vue médical et scientifique », sont pour partie des conclusions de faits tirées en l'absence de preuve et, pour partie, des conclusions de faits contraires à la preuve.

Faute lourde

La poursuite allègue notamment que le coroner Malouin a commis une faute lourde et intentionnelle en poursuivant son enquête après qu'il eût été établi « d'une manière irréfutable » par le Dr Bernard Têtu que le cancer de M. Lessard était non détectable ni au toucher rectal ni

à l'échographie. Le docteur Labrie estime que le décès de Gabriel Lessard n'a été qu'un prétexte pour faire le procès de l'abandon du toucher rectal lors des visites de suivi des participants au programme de dépistage alors que « la preuve a révélé que seule l'élévation du taux de PSA a permis de conduire à un diagnostic de cancer. »

La procédure va plus loin et accuse le coroner de promiscuité avec le Collège des médecins et avec le témoin expert Pierre Deschamps « vu quittant le palais de justice en fin de journée en compagnie du défendeur Malouin avec, sous le bras, les protocoles de recherche et les rapports d'expert produits par le Dr Labrie et ce « ... » avant d'être contre-interrogé ». Comportement assimilable, selon la poursuite, à une « promiscuité fonctionnelle de nature à susciter une crainte raisonnable de partialité ».

« La réputation du Dr Labrie a été salie, tant au cours de l'enquête qu'après le dépôt du rapport du coroner, en ce que sa compétence, son intégrité professionnelle et sa probité ont été mises en doute », écrivent ses procureurs, Mes André Morisset, Michel Bernier et Guy Bertrand.

D'où la somme de 4 millions à titre de dommages à la réputation, stress et inconvénients de toutes sortes et 100 000 \$ à titre de dommages punitifs.

Henry Kissinger hospitalisé pour une crise cardiaque

Associated Press

WASHINGTON — L'ancien secrétaire d'État américain Henry Kissinger, 77 ans, a été hospitalisé mercredi pour une crise cardiaque, a annoncé son bureau.

« Il va bien mais il devrait rester ici pendant quelques jours », a expliqué Kathy Robinson, une porte-parole du centre médical New York Weill-Cornell où l'ancien secrétaire d'État a été admis mercredi.

Celui qui fut chef de la diplomatie des présidents Nixon et Ford a subi un pontage coronarien en 1982. Depuis, il a travaillé en tant que consultant, a rédigé ses mémoires et a écrit plusieurs livres et articles de journaux.

Henry Kissinger est connu pour avoir joué un rôle central dans l'établissement d'un dialogue entre les États-Unis et la Chine comme pour être à l'origine de la négociation des accords entre Israël et ses voisins, l'Égypte et la Syrie, après la guerre israélo-arabe de 1973.

L'essentiel de sa politique étrangère s'est concentré sur l'Union soviétique dans le but de détendre les relations russo-américaines et de freiner la course à l'armement nucléaire.

Toutefois, le rôle qu'il a joué dans la guerre d'Indochine a suscité des critiques, l'accusant d'être responsable du désengagement des troupes américaines au Vietnam et de leur retour au pays.

Henry Kissinger fait partie de la liste d'invités de l'actuelle secrétaire d'État Madeleine Albright au dîner de mercredi prochain organisé en l'honneur de tous les anciens secrétaires d'État américains.